

LE MAGAZINE

→ printemps 2007

N° 43 - 2 €

Orsay

29 mai > 3 juin

*la famille,
la nature & la ville
sont à la fête !*

→ *le lac du Mail fait son printemps*

→ *les nouvelles installations du Centre Hospitalier*



3	→	ÉDITO	21	→	ACTUALITÉ Une expérience électorale à Orsay
4	→	ZOOM SUR... Le service de la restauration scolaire	22	→	DÉVELOPPEMENT DURABLE
6	→	JEUNESSE Entretien avec le Dr Agnès Piernikarch L'ouverture de l'Accueil Jeunes	23	→	BUDGET
8	→	D'HIER & D'AUJOURD'HUI Le Centre Hospitalier d'Orsay	24	→	HUMANITAIRE L'association Znaga d'Orsay
10	→	FAMILLE Les médaillés du travail 3 ^e semaine de la Famille Naturellement - City raid	25	→	L'ORCÉENNE, LE 3 JUIN
12	→	UNIVERSITÉ / RECHERCHE L'Institut d'Optique reconstruit	26	→	SOCIÉTÉ Orsay Info+ à votre service
14	→	TRAVAUX Le Lac du Mail	28	→	SOCIAL & SOLIDARITÉ
18	→	PORTRAIT Taram, un chien hors du commun	29	→	LA PAROLE À... Les 50 ans de l'école du Centre
19	→	CULTURE Exposition Carzou	30	→	RETOUR SUR IMAGES
20	→	EXPRESSION	34	→	ASSOCIATIONS
			35	→	COMMERÇANTS
			36	→	NUMÉROS UTILES
			37	→	URBANISME / ÉTAT-CIVIL
			38	→	VIE MUNICIPALE
			39	→	BON À SAVOIR
			40	→	AGENDA



Bien vivre à Orsay

Madame, Monsieur,
Chers Orcéens,

Le printemps revient et avec lui, le vote du budget de notre commune pour l'année 2007. A travers ses orientations, vous pourrez y constater que les priorités sont maintenues au profit des familles et de la qualité de l'environnement.

Depuis 2003, vous le savez désormais, c'est la CAPS qui perçoit - au lieu et place de la ville - la totalité des recettes de taxe professionnelle versée par les entreprises et les commerces d'Orsay. Le budget de la ville s'équilibre donc avec les seuls impôts "habitants" du côté des recettes (taxe d'habitation, taxe foncière, taxe sur le foncier non bâti) auxquels il convient d'ajouter des subventions (Etat, CAPS, Région Île-de-France...). L'autonomie financière de la ville, et donc ses marges de manœuvre, se rétrécissent donc considérablement.

Malgré cela, et conformément à l'objectif que nous nous sommes donné, le conseil municipal d'Orsay a voté **0%** de hausse pour la part de fiscalité dont elle a la charge. Le SIOM a d'ailleurs fait de même le 21 mars pour ce qui concerne la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

En matière de travaux d'amélioration des rues et des quartiers, d'ici mai, Mondétour pourra profiter de sa nouvelle "place de village", qui inclut une aire de jeux agrandie pour les enfants, le paysagement avec des arbres de hautes tiges, la réfection de l'éclairage et un parking rénové qui comptera le même nombre de places qu'auparavant. De quoi assurer à Mondétour une vie de quartier de qualité et y améliorer encore le lien social. Des discussions sont en cours avec une banque orcéenne pour y installer, enfin, un distributeur automatique de billets.

Le printemps à Orsay est aussi synonyme de l'accélération de la vie associative, culturelle ou sportive : la 3^e semaine de la famille, du mardi 29 mai au dimanche 3 juin, accueillera conférences, animations, jeux et surtout... une grande course familiale (2 km, 7 km et 15 km) à laquelle nous vous invitons à participer nombreux le dimanche 3 juin !

Solidairement à vous.

Marie-Hélène Aubry,
votre Maire
et l'équipe municipale



Vous pouvez demander le guide du "Bien vivre à Orsay" à la Mairie, la Mairie-annexe de Mondétour ou le télécharger sur : www.mairie-orsay.fr

Restauration scolaire

un service

REPAS POUR NOS ENFANTS DE LA MATERNELLE À L'ÉLÉMENTAIRE ET NOS ANCIENS, VINS D'HONNEUR LORS DE MANIFESTATIONS MUNICIPALES, PETITS DÉJEUNERS POUR LES PARTICIPANTS DU DUATHLON... CETTE ÉQUIPE DE 33 PERSONNES VEILLE SUR NOTRE APPÉTIT TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.



L'équipe

Elle est constituée de 33 personnes :

- Patrick Morand est responsable du service et il est aidé de Sylvie Decure, secrétaire.
- 5 **cuisiniers**
- 1 **aide de cuisine**
- 1 **magasinier** chargé de la traçabilité et de la gestion des produits
- 2 **agents de livraison**
- 22 **agents de service polyvalents** chargés de la préparation des aliments, épluchage, préparation des fromages, dressage des tables, service des enfants à table, nettoyage des zones de cuisson, des salles de restauration, et nettoyage de la vaisselle et du matériel de cuisine.

La restauration scolaire

Comme son nom l'indique, son rôle est de nourrir les élèves des classes publiques de maternelle et élémentaire chaque jour, ainsi que les employés municipaux qui disposent d'une cantine, avec un tarif établi en fonction de leur grade. Quatre cuisines sont réparties dans la commune pour la préparation des repas :

- **La cuisine du Centre, rue Serpente**

C'est la cuisine centrale où toute la marchandise est réceptionnée, tracée (*), et où est cuisinée une partie

importante de l'alimentation scolaire (ex : viandes en sauce, légumes cuisinés).

- **La cuisine satellite de Mondétour**

Elle est équipée d'une friterie, d'une grilladerie ; on y prépare toutes les entrées froides et les desserts pour les enfants de Mondétour. Les plats chauds y sont remis en température.

- **La cuisine satellite du Guichet**

Elle a les mêmes caractéristiques que celle de Mondétour, et elle est, en plus, équipée d'une rôtisserie.

- **La cuisine de Maillecourt**

C'est une cuisine de fabrication autonome comme celle du Centre. Dans les années à venir, il est prévu qu'elle devienne à son tour une cuisine satellite.

La restauration municipale

L'équipe de la restauration travaille également pour le compte des différents services de la Mairie à l'occasion des manifestations publiques orcéennes :

- **Le Service "Fêtes, Communication et Culture"**

est particulièrement demandeur car les événements impliquant un vin d'honneur ne manquent pas : le Salon des antiquités scientifiques, les médailles du

& municipale sur tous les fronts



Quelques chiffres...

1 170 couverts sont préparés chaque jour dans les cuisines pour les écoles publiques, maternelles et élémentaires, et pour les agents communaux.

- Pour préparer une purée, 450 kg de pommes de terre à éplucher sont livrées
- Pour faire une omelette, il faut casser 2 520 œufs
- Pour une entrée de carottes râpées, il faut éplucher et râper 127 kg de carottes.

Ⓞ Restaurant du Centre : En haut, de gauche à droite : Christine Serafim, Marie-Antoinette Valey, Christine Thouseau, Karine Raoul, Loïc Lievin, Samira Lahbib, Christian Miseray, Patrick Morand, Eric Plazens. En bas de gauche à droite : Solenna Polczyk-Proenca-Garcia, Fernanda Raoul, Fatima Da Silva, Chantal Le Boindre, Valérie Velez.

Ⓞ Repas des anciens 2006

Ⓞ Restaurant de Mondétour : de gauche à droite, Souad Gebel, Sultana Fahrat, Odette Pereira, Rosine Ly, Laurenda Gomes, Sylvie Tabanou.

Ⓞ Restaurant du Guichet : de gauche à droite, Patricia Metayer, Elise Matendi, Jocelyne Soares, Mathias Furio.

Ⓞ Restaurant de Maillecourt : de gauche à droite, Virginie Renet, Josette Dumas, Yvette Portali.

travail, les Noces d'or, la Semaine de la science, les expositions municipales, la journée des associations, les cérémonies de commémoration, les fêtes d'Orsay...

• Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Au profit de nos Anciens, chaque année, la Semaine Bleue, les repas de Noël ou de printemps, sont autant d'événements qui requièrent l'intervention de l'équipe Restauration, qui choisit pour ces occasions, des mets raffinés et assure le service de table.

• La Direction des Affaires familiales

Semaine de la famille, Semaine du goût (avec les enseignants des écoles de la ville), pour l'initiation et la participation des enfants à des ateliers du goût (avec préparation de plats), pots de départ en retraite ou de mutation pour les enseignants : autant de moments où l'équipe de Restauration intervient efficacement.

L'HYGIÈNE, UNE PRIORITÉ POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Tout le personnel du Service Restauration a suivi une formation d'hygiène et de sécurité alimentaire suivant la méthode HACCP, qui est obligatoire dans toute la restauration collective depuis 1997. L'objectif est de responsabiliser les agents sur d'éventuels risques alimentaires, savoir les reconnaître, les définir et les maîtriser, pour éviter, entre autres, tout risque d'intoxication alimentaire.

* La traçabilité permet de suivre un produit grâce à des codes barres. Par exemple, avec un produit carné, on retrouve une trace de la naissance à l'abattage de l'animal, en passant par la découpe et l'emballage. Ce suivi d'hygiène est permis grâce à des examens bactériologiques des plats préparés ainsi que par des prélèvements de surface effectués par un laboratoire indépendant, une fois par mois et sur chaque site. La sécurité alimentaire est ainsi garantie. De même, la commission des menus, animée par Béatrice Donger, Maire-adjoint, permet aux parents de connaître la composition des menus servis à leurs enfants, et préparés sous contrôle d'une diététicienne professionnelle.

**Pendant l'année, il existe encore d'autres occasions où le service de la Restauration travaille au service des Orcéens, pour des rencontres sportives, le Nouvel An chinois, et aussi pour de nombreuses associations. Sans la disponibilité, l'efficacité et la serviabilité des équipes, la convivialité de la vie locale s'en ressentirait beaucoup !
Merci à chacun.**

Entretien avec le *Docteur Agnès Piernikarch*, Chef du service de pédopsychiatrie au Centre Hospitalier d'Orsay (Grand Mesnil).



Vous venez d'être nommée Chef de service au Centre Hospitalier d'Orsay en pédopsychiatrie. Pouvez-vous nous décrire ce service ?

Rattaché au Centre Hospitalier d'Orsay, le service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent a une mission de prévention et de soin. Il offre également des soins intensifs pour les enfants présentant des troubles graves de la personnalité ou des troubles envahissants du développement. Cette Unité Fonctionnelle, (sous l'égide du Dr. Mehaud, psychanalyste), fonctionne en hôpital de jour au Grand Mesnil et peut accueillir 25 enfants de 3 à 10 ans.

Au Centre Hospitalier d'Orsay, des consultations de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent sont possibles à partir des services de pédiatrie ou de maternité.

L'équipe de la petite enfance, avec le Docteur Bolle, permet un accompagnement très important des mères en difficulté psychologique au moment de la naissance de leur enfant.

Enfin, il existe plusieurs Centres Médico-Psychologiques (*) à disposition des habitants d'Orsay et des communes avoisinantes. Ces centres de consultation d'équipes pluridisciplinaires offrent des

soins dans une totale gratuité. Il existe également un lieu d'écoute et d'accueil avec des psychanalystes pour les jeunes parents et leurs enfants, ouvert deux fois par semaine.

Que pensez-vous des adolescents ayant des troubles du comportement ?

On s'aperçoit que des adolescents qui ont des troubles du comportement sont pris en charge par des services éducatifs et parfois judiciaires, alors que ces troubles sont souvent l'expression d'une pathologie psychiatrique qui nécessite d'être traitée.

Ces manifestations sont fréquentes et aggravées par la consommation du cannabis au moment de la pré-adolescence et de l'adolescence.

Quels sont vos projets ?

Dans les années 80, la plupart des services d'hospitalisation pour enfants et adolescents ont été fermés, car il y avait l'illusion que des soins ambulatoires pourraient pallier à ces fermetures. La réalité montre la nécessité vitale de l'hospitalisation pour les adolescents.

Il y a une forte demande d'hospitalisation pour les adolescents

dans l'Essonne, et il n'y existe pas de lieux de soins appropriés.

Avec le Centre Hospitalier d'Orsay, nous travaillons à la création d'un service d'hospitalisation de 12 lits pour les adolescents, qui devrait voir le jour au Grand Mesnil, en étroite relation avec les services de psychiatrie adulte. Il y aura alors la possibilité d'offrir aux adolescents une diversité de propositions de soins, qui pourront ainsi mieux s'adapter à chacun :

- consultations et entretiens avec un psychanalyste si l'adolescent le souhaite,
- accueil dans la journée pour des groupes thérapeutiques,
- participation à des ateliers artistiques,
- soutien scolaire si nécessaire et liaison avec l'établissement scolaire,
- hospitalisation dans les moments de crise et d'urgence.

C'est le grand chantier que nous aurons à cœur de réaliser dans les années à venir.

** Pour tout renseignement complémentaire, contacter le secrétariat du Docteur Piernikarch au 01 69 29 76 27*



OPÉRATION SAC'ADOS

Neuvième édition pour l'opération SAC'ADOS qui donne aux jeunes de 18 à 22 ans l'opportunité de monter un projet de vacances autonomes en France et en Europe. Les postulants sont accompagnés tout au long du montage de leur dossier. Le Conseil Général offre aux candidats retenus un sac à dos avec chèques vacances, chèques déjeuners, carte téléphonique, carte d'assistance, livres de poche...

Jeunes Orcéens, vous pourrez retirer les dossiers d'inscription dès le mois de mai à l'Accueil jeunes.

Renseignements au 01 60 92 58 85
et 01 69 29 01 49

jeunesse@mairie-orsay.fr

L'ouverture de l'Accueil jeunes

L'Accueil jeunes est ouvert depuis le 19 février.

Dédié aux 14-23 ans, ce nouvel espace est un lieu d'échange et de rencontre entre jeunes. Il propose des animations, des soirées à thème, de l'aide aux projets et de l'accompagnement individualisé. En période scolaire et pour le moment, les horaires d'ouverture sont :

- Mardi de 12h à 14h et de 17h à 20h
- Mercredi de 14h à 18h
- Jeudi de 11h à 14h
- Vendredi de 17h à 20h
- Samedi de 14h à 18h.

L'inauguration aura lieu le vendredi 27 avril.

A cette occasion, une soirée "Casino" sera organisée.

Venez nombreux !

L'Accueil jeunes se trouve au 14 avenue St Laurent.

Tél. : 01 69 29 01 49 - Mél : jeunesse@mairie-orsay.fr



Forum Jobs d'été

Rencontre entre recruteurs et recrutés potentiels ! Le Forum des Jobs d'été se tiendra du jeudi 26 au samedi 28 avril à La Bouvêche.

L'occasion pour les jeunes majeurs de se présenter et de trouver peut-être un emploi saisonnier pour les beaux jours.

L'ANPE sera présente le jeudi 26 pour plus encore d'informations sur l'emploi, et sur les opportunités du moment.

Renseignements :
service jeunesse

tél. : 01 60 92 58 85

jeunesse@mairie-orsay.fr

Section Danse au collège Alain-Fournier

Après un an de fonctionnement expérimental, la section sportive danse du collège Alain-Fournier a été créée officiellement à la rentrée 2006... et elle est maintenant bien remplie !

Les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} qui en font partie dansent 3 heures le vendredi après-midi. Ils sont suivis médicalement au Centre National de Rugby, à Marcoussis, qui met à leur disposition une équipe sérieuse et attentive. Ils participent à la vie de l'association sportive et au spectacle de fin d'année du collège (cette année, le 15 juin à l'Opéra de Massy à 20h30).

Des spectacles et ateliers leur sont proposés. Les élèves qui souhaitent s'inscrire dans cette section pour l'année 2007/2008 (y compris les élèves qui ne dépendent pas du collège) doivent envoyer une lettre de motivation à l'attention de Madame Castello et se faire connaître au secrétariat.

Collège Alain-Fournier
14 rue Alain-Fournier
91400 Orsay

Tél : 01 69 31 24 00



Les débuts de l'Hôpital d'Orsay



Equipé aujourd'hui de 450 lits répartis en trois établissements, le Centre Hospitalier d'Orsay (CHO) a connu des débuts modestes.

Il est né de la volonté de Jean-Louis Archangé, architecte et philanthrope, issu d'une ancienne famille orcéenne, qui, à sa mort, le 28 octobre 1832, légua par testament sa fortune pour créer à Orsay, selon ses termes : l' "Hospice Archangé".

Cet établissement devait soigner les malades et héberger les personnes âgées. A l'origine :

- trois lits pour vieillards,
- un lit d'infirme,
- deux lits de malades.

Devant l'énormité du legs, les passions se déchaînèrent. La municipalité, bénéficiaire du legs et chargée de fonder l'établissement, fut soumise aux arguties des neveux du donateur et aux incohérences du testament.

Finalement, après quatre ans de discussions et deux arrêts de justice, l'établissement était inauguré en grande pompe le 10 octobre 1836 par le maire, Monsieur Marie-Auguste SAVY, en présence du préfet, des autorités municipales et de la population.

L'Hospice Archangé avait été installé dans la propriété Bernard, qui était en fait l'ancien potager du château. Il comprenait, à l'entrée, les bâtiments des communs construits entre 1741 et 1750, appelés "petit château".

Le terrain de huit hectares s'étendait alors jusqu'à l'avenue Élixa Desjobert et comprenait l'actuelle piscine et le lac du Mail. Ce ter-

rain suscita bien des convoitises : une partie fut cédée pour construire l'actuel Hôtel de Ville, mais le coup de grâce fut donné par le passage de la ligne de train, devenu RER, isolant l'hôpital de son potager qui était alors la principale source d'alimentation. Le paradoxe est que, au cours de son développement, l'Hospice Archangé se soit trouvé progressivement réduit à une superficie de 1,5 ha dans lequel l'actuel CHO étouffe.

Pour faire face à ses besoins, le CHO a dû s'agrandir plusieurs fois :

- surélévation d'un étage du bâtiment principal en 1898,
- éclatement en trois sites (site historique, le Grand Mesnil pour la psychiatrie, la Maison de l'Yvette, rue Guy Mocquet pour le grand âge),
- création en 1972 d'un nouveau bâtiment collé à l'Hôtel de Ville,
- nouvelle extension en cours.

Le testament d'Archangé laissait 100.000 francs pour loger l'Hospice. Cette somme permit l'achat de la propriété Bernard et son aménagement. Pour les

dépenses de fonctionnement, l'établissement disposait d'une rente annuelle de 6 125 francs qui, par l'extinction progressive des rentes viagères accordées à ses neveux par le donateur, devait s'élever progressivement jusqu'à 22 000 francs.

Cette dotation fut suffisante jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle.

A l'origine, l'établissement jouissait d'un statut particulier qui, peu à peu, s'est fondu dans les règles communes aux établissements hospitaliers.

On peut regretter que le nom du fondateur ait maintenant disparu des appellations officielles du CHO. On pourrait ainsi désigner par "site Archangé" le site historique. Rendons à César ce qui est à César...

Pour plus de détails, le lecteur se reportera aux publications de Chloé, dont le dossier "Le Centre Hospitalier d'Orsay, hier et aujourd'hui".

Texte rédigé par : Comité d'Histoire Locale d'Orsay et de ses Environs (Chloé)
29 avenue d'Orsay
91400 Orsay Tél. : 01 69 28 29 47

Le CHO certifié sans réserve

La certification des établissements de santé (ex-accréditation) est une démarche visant à l'amélioration de la prise en charge des patients dans les hôpitaux et cliniques sur l'ensemble du territoire français.

C'est une démarche continue, une auto-évaluation permanente du personnel de santé de l'établissement, rythmée par des visites d'experts extérieurs sur le site.

La Haute Autorité de Santé (H.A.S.), après visite de ses experts a donc donné au CHO, fin 2006, un avis favorable sans réserve. Elle a relevé quatre points forts dans les domaines de la prise en charge des patients et a formulé deux recommandations.

Il faut donner un coup de chapeau et remercier tout le personnel dont l'engagement au quotidien a été déterminant.

Prochaine visite de la H.A.S. dans 3 ans !!!!

Pour plus d'informations et le détail du compte-rendu de la certification, vous pouvez consulter le site de la H.A.S. <http://www.has.santé.fr>



Xavier Bertrand, Ministre de la Santé et des Solidarités, entouré de Marie-Hélène Aubry, Maire et Président du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier d'Orsay, du Dr Jean-Claude Mselati, Président de la Commission médicale d'Établissement et de Carlo Pelizza, Architecte du projet, coupe le ruban qui inaugure la fin de la 1^{ère} phase du chantier de l'hôpital.

Xavier Bertrand, entouré de Pierre Lasbordes, Député, Marie-Hélène Aubry, et des Docteurs Devianne et Mselati, visite les nouvelles salles de naissance.



Les travaux avancent !

Le 26 décembre 2006, Xavier Bertrand, Ministre de la Santé et des Solidarités, s'est déplacé à Orsay pour constater la fin de la première phase des travaux.

D'ici mai prochain, un nouveau bloc opératoire, des salles de naissance et le service de réanimation seront mis en service.

Le mercredi 21 février, à l'occasion d'une journée portes ouvertes, les Orcéens ont pu découvrir ces nouvelles installations et les transformations intérieures du bâtiment.

Une seconde phase de travaux se poursuit en ce moment au rez-de-chaussée du bâtiment le plus ancien, dit Archangé, qui accueille les Urgences.

Près de 1 000 m2 vont y être réhabilités, afin que le service des Urgences puisse mieux recevoir les patients (attente, hygiène, sécurité, confidentialité). A l'issue de tous ces travaux, (d'ici un an environ), l'organisation du stationnement devant l'hôpital sera améliorée.

Parmi les retraités présents lors de la soirée des vœux du personnel communal : de gauche à droite, Arlette Massé, Elaine Launé, Guy Laigneau, Jocelyne Castel et Marc Petit.



Vive la retraite

Treize agents communaux sont partis à la retraite en 2006. Lors de la soirée des vœux du personnel communal, ils ont reçu une médaille marquant pour certains plus de trente ans de service à la mairie d'Orsay ! Ils ont également reçu de la part de la municipalité un bon d'achat en cadeau.

Ont été médaillés cette année : Nicole Boni (33 ans de service), Jean-Claude Burgaud (16 ans de service), Jocelyne Castel (25 ans de service), Jacqueline Furet (25 ans de service), Guy Laigneau (32 ans de service), Elaine Launé (16 ans de service), Carole Lorenzo Dos Rios (17 ans de service), Arlette Massé (20 ans de service), Marc Petit (19 ans de service), Annette Roth (25 ans de service), Daniel Secq (31 ans de service), Maurice Sylvain (20 ans de service), Josiane Wilmouth (18,5 ans de service).

Activités dans les Centres de Loisirs Maternels

De janvier à juin, les équipes des centres de loisirs développent le thème "quand je serai grand", à travers de nombreux ateliers.

CENTRE DE LOISIRS DES T'CHOUPY (RUE SERPENTE) :

- création d'une fresque sur les métiers envisagés par les enfants
- les métiers représentés par une chose, un symbole, un bonhomme...
- photo de chaque enfant sur le métier choisi
- représentation de "ma future famille"

CENTRE DE LOISIRS DES OUISTITIS (RUE ALAIN-FOURNIER) :

- les métiers : connaissance des différents métiers et création d'un grand jeu collectif. Sorties à thème : caserne de pompiers, gendarmerie, boulangerie...
- l'être humain : découverte de son corps (empreintes de pieds, toises). Sorties à thème : galerie de l'évolution du Jardin des Plantes
- les animaux : création d'un jeu géant sur les noms des animaux. Sorties à thème : Bergerie de Rambouillet, Delbard / Ferme de Gally



CENTRE DE LOISIRS DES P'TITS LOUPS (AVENUE DE MONTJAY) :

- Réalisation d'une maquette sur les différents métiers
- Confection d'une fresque avec des fenêtres qui s'ouvrent sur les métiers. Sorties à thème : caserne de pompiers, gendarmerie, boulangerie...

Pour la période d'été 2007

Bulletins d'inscription disponibles auprès des directrices des centres de loisirs à partir du lundi 7 mai et à retourner avant le 30 mai.

Ouverture des centres :

Les T'Choupy :

du 9 au 27 juillet et du 20 août au 3 septembre

Les Ouistitis : du 9 juillet au 3 septembre

Les P'tits Loups :

du 9 au 20 juillet et du 27 août au 3 septembre.



Quand la nature, la ville et la famille
croisent leurs racines, Orsay en fait une fête !

3^e semaine de la famille

mardi 29 mai au dimanche 3 juin

naturellement

Conférence & expositions
vendredi 1^{er} et samedi 2 juin

city raid

samedi 2 juin

Du mardi 29 mai
au dimanche 3 juin
2007



Entrée Libre

Guettez les pré-inscriptions fin mars !

Tél. 01 60 92 81 00

famille2007@mairie-orsay.fr

www.mairie-orsay.fr



Expositions

Animations
scolaires

Conférences

Course à pieds

Loto des familles

Plantations

Ateliers

Spectacles de rue

Bébés nageurs

City-raid...

Du 29 mai au 3 juin à Orsay,
la famille, la nature et la ville sont à la fête !

Les bulletins de pré-inscriptions seront disponibles à l'accueil de la mairie
sur le site www.mairie-orsay.fr ou sur demande au 01 60 92 81 00

Pour toute information :
famille2007@mairie-orsay.fr

Nouvel Institut d'Optique



ENTRETIEN AVEC JEAN-LOUIS MARTIN, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTITUT D'OPTIQUE, QUELQUES MOIS APRÈS SON INSTALLATION SUR LE CAMPUS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

Pourquoi avez-vous emménagé sur le site de l'École Polytechnique ?

J-L M : Il y a trois raisons à cela.

Il s'agissait en premier lieu de disposer d'un emplacement d'une superficie suffisante pour une autorisation à construire de 14 000 m², surface nécessaire pour rassembler sur un même site l'ensemble de nos activités : l'école d'ingénieurs (SupOptique) et la formation au niveau master, la recherche avec le laboratoire de recherche Charles Fabry, et la plate-forme de transfert de technologies IOtech. C'est sur la partie ouest du campus Polytechnique que nous avons trouvé un tel emplacement.

La seconde raison concerne l'installation, quasiment en même temps que nous, du centre de recherche de Thalès sur ce même site. Notre proximité géographique (une rue nous sépare) facilite la communication. Et nous avons un flux d'échanges important avec la recherche industrielle, en particulier avec Thalès. Nous avons d'ailleurs une plate-forme commune des nanotechnologies, installée chez Thalès. L'Institut d'Optique a contribué à une hauteur importante (1,2 M€) au financement de cette plate-forme. Troisième raison, nous souhaitons internationaliser notre recrutement, en particulier en augmentant les

flux d'étudiants en provenance de Chine et d'Inde. L'arrivée de l'Institut d'Optique sur le campus renforce sa visibilité et son attractivité internationale dans le domaine de la formation et de la recherche en optique (optique atomique, optique quantique, sciences et technologie des lasers, biophotonique...). D'autre part, Polytechnique organise déjà un concours itinérant à travers le monde, et nous souhaitons profiter de leur logistique.

Quels développements importants avez-vous prévu pour l'avenir ?

J-L M : Depuis septembre 2006, nous avons mis en place une nouvelle filière très attractive, celle de créateurs d'entreprises. Nous sommes partis d'un constat : en Europe, et particulièrement en France, il y a très peu de jeunes créateurs d'entreprises, par rapport à l'Amérique du Nord. Nous faisons donc le pari, avec cette nouvelle filière, que nous sommes capables de donner les compétences et l'état d'esprit d'entreprendre à un jeune de 24 ans qui sort de l'école. Pour cela, les étudiants "futurs créateurs d'entreprise" travaillent pendant les deux dernières années d'école d'ingénieur sur un projet d'innovation technologique. Ils sont encadrés et coachés par une équipe de professionnels.

Le Projet ELI-ILE

Le jeudi 12 janvier dernier, la communauté scientifique est venue en nombre à l'École nationale supérieure des sciences et techniques avancées (Ensta) de Palaiseau pour découvrir ce projet à vocation européenne.

ILE (Institut de la Lumière Extrême) est un projet francilien qui réunit treize laboratoires de recherche du Plateau de Saclay. Son objet est, à l'horizon 2010, de mettre à disposition des scientifiques et des industriels une nouvelle

génération de lasers, destinés à produire des sources intenses et brèves de particules et de rayonnements énergétiques. Les applications recouvrent de larges champs disciplinaires en science fondamentale et appliquée et ciblent plusieurs enjeux sociétaux majeurs. En effet, les recherches effectuées grâce à ce projet pourraient avoir des retombées importantes pour la thérapie du cancer, permettre l'étude de schémas nouveaux de désexcitation de matériaux nucléaires avec un impact possible pour le retraitement de déchets nucléaires. ILE est implanté sur le Campus de l'École Polytechnique et de l'Ensta.

Erratum

Dans l'article "Synchrotron Soleil" de notre précédent bulletin municipal, nous avons omis de citer le nom du photographe, auteur de la vue aérienne du Synchrotron. Toutes nos excuses à Christophe Kermarrec.

De gauche à droite : Xavier Chapuisat (Chef de projet Pres), Sylvie Faucheux (Présidente de l'université Versailles-Saint-Quentin), Anita Bersillini (Présidente de l'Université Paris Sud-Orsay), Gilles de Robien, Ministre de l'Éducation Nationale, Jean-Marc Monteil (Directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche), Claire Dupas (Directrice de l'ENS de Cachan) et Alain Boissino (Recteur de l'académie de Versailles)

Création du pôle universitaire du sud de l'Ile-de-France

Gilles de Robien, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, était à Orsay le lundi 29 janvier, pour inaugurer le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) UniverSud Paris.



© Caroline Lucas/MENESR

Le PRES, labellisé le 19 décembre 2006 par le Ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la Recherche, François Goulard, regroupe trois établissements fondateurs : les universités Paris Sud-Orsay et Versailles Saint-Quentin, et l'École Nationale Supérieure de Cachan. Plusieurs autres établissements du territoire sud-francilien ont manifesté l'intention de rejoindre le PRES comme associés : le groupement d'intérêt scienti-

fique "Sciences et technologies du vivant et de l'environnement", le pôle scientifique Evry Val de Seine et les écoles HEC, Polytechnique, Centrale Paris, Supélec et Institut d'optique graduate school.

Les établissements fondateurs d'UniverSud Paris regroupent environ 50 000 étudiants et 160 laboratoires de recherche, dont 130 associés aux organismes de recherche, notamment le CNRS et

l'INSERM. Leur ambition est :

- **d'élaborer et de conduire une politique de recherche développée**, dans le cadre de pôles thématiques, en projets partagés entre membres fondateurs et associés et d'en valoriser les résultats,
- **de fixer les orientations de la politique de formation du PRES**, en particulier en harmonisant l'offre de formation au niveau des masters et en coordonnant les activités des écoles doctorales.

Un centre de recherche commun pour l'INRIA* et Microsoft

Inauguré le 11 janvier dernier, et premier exemple concret du rapprochement entre recherche publique et entreprises privées, ce centre de recherche est la preuve de la détermination de ces deux acteurs à servir une ambition commune : réaliser des avancées fondamentales qui bénéficieront à la fois à la science et à la société. L'objectif est la recherche à long terme dans les domaines des méthodes formelles, de la sécurité du logiciel et des méthodes et outils informatiques pour les sciences.

Sous la direction de Jean-Jacques Lévy, Directeur de recherche à l'INRIA, le centre est piloté par un comité de direction composé à parts égales de membres de l'INRIA et de Microsoft.

Basé à Orsay, il emploie déjà une quinzaine de chercheurs.

Les chercheurs mènent leurs travaux dans un environnement ouvert et collaboratif. Les résultats de leurs recherches seront rendus publics par le biais de publications scientifiques et par la création d'outils et prototypes logiciels qui seront mis à disposition gratuite de la communauté scientifique. Enfin, le contexte d'exploitation commerciale des travaux du laboratoire sera conjointement défini par l'INRIA et Microsoft dans le cadre des règles en vigueur en France.

* Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique



Avant

Placette, rue Charles de Gaulle

Petite touche finale de l'embellissement du quartier du Guichet. La placette de retournement a été payagée, en haut de la rue Charles de Gaulle.

coût 67 700 € TTC.



Après



Afin de permettre à l'association astronomique de la Vallée le stockage du matériel sur les lieux mêmes de ses observations, les services techniques ont installé un bâtiment préfabriqué au pied du château d'eau, plateau du Moulon, près de la Gendarmerie.

Circulations douces

Afin d'encourager la circulation à vélo à Orsay, notamment pour les élèves des écoles, des abris-vélos ont été installés dans chaque école élémentaire et à la piscine.



École de Mondétour



La Bouvêche

Afin de pouvoir accueillir dignement les expositions d'art, la Municipalité a engagé la réfection complète de l'éclairage électrique du premier étage de la Bouvêche.

Un véritable éclairage muséographique, élaboré grâce aux conseils de professionnels des musées nationaux, permettra la mise en valeur des tableaux et sculptures exposés.

coût 60 000 € TTC.

Arbitrage réussi à la récré

Les élèves de l'école élémentaire du Guichet ont envoyé une lettre à Marie-Hélène Aubry, demandant que les jeux de cours soient tracés au sol. C'est chose faite depuis le 5 mars ! Des marelles et un terrain de foot ont été peints. Aujourd'hui, petits et grands, se partagent en alterné l'usage de cet espace.



Le Lac du Mail se pare de nouveaux atours !

Après les désagréments de la fin de l'année 2005, et l'abattage d'une trentaine de platanes centenaires autour de la pièce d'eau et rue de l'Yvette, le Lac du Mail, au bout de 7 mois de travaux, nous offre son nouveau visage.



→ Pêcheurs et flâneurs peuvent enfin retrouver l'ombrage des allées principales du site, tout en découvrant les nouveaux aménagements réalisés pour l'agrément de tous. D'autres bancs seront posés prochainement.

→ A gauche de la pièce d'eau, les promeneurs découvriront la prairie naturelle qui sera en pleine floraison au cours du mois de juin, et pourront profiter de la zone engazonnée pour les jeux de ballon ou le repos.

→ La surface de l'aire de jeux pour les enfants a été multipliée par deux. Sur un sol souple multicolore, agrémenté d'une marelle, ont été installés une balançoire double et des jeux à ressort.

→ Aux abords de la piscine, un nouvel espace vert a été aménagé avec une placette centrale sur laquelle les petits Orcéens ont planté en décembre 2006, "l'arbre aux 100 écus" : le ginkgo biloba, offert par le laboratoire pharmaceutique Beaujour IPSEN.

→ Pour les beaux jours, un projet de buvette est à l'étude et devrait permettre aux promeneurs de s'y désaltérer ! De cet espace, ils auront une vision globale du site, et pourront également observer Arthur le héron (ami d'Henri, car ils sont au moins deux !) ainsi qu'une multitude de colverts et poules d'eau.

→ Devant le chalet des pêcheurs, un parterre de végétaux de terre de bruyère a été aménagé pour le plaisir de tous.

→ Enfin, situé entre l'Yvette et le lac, les amateurs de botanique pourront découvrir le jardin des senseurs, où vivaces et parfums se rencontrent.

Pour compléter ce site exceptionnel en centre-ville, de nombreuses plantations ont été réalisées : 3 700 arbustes et 22 arbres y ont été mis en place.





Marché de Mondétour : la place du village renaît...

Après 10 ans de travaux structurants dans toutes les rues du quartier, travaux qui ont donné à Mondétour une nouvelle jeunesse, la Mairie s'était engagée à donner aussi un nouveau visage à la place du Marché.

Les travaux ont com-

mencé le lundi 26 février et dureront environ deux mois.

Que chacun se rassure : ils seront terminés pour la Foire à tout du dimanche 29 avril et inaugurés pour la Fête des fleurs, rendez-vous festif annuel des petits et des grands du quartier !

La place du Marché est un centre de vie essentiel pour le quartier : la municipalité y attache donc, comme les habitants, une grande importance. Bibliothèque, salles d'activités polyvalentes pour les jeunes et les associations, Mairie-annexe, agence postale, commerces : chaque membre de la famille peut y trouver le service dont il a besoin. Chacun s'y croise pour échanger quelques mots avec son voisin et donner des nouvelles : c'est le cœur même de Mondétour.

Les travaux vont permettre de déplacer l'aire de jeux pour les enfants devant la bibliothèque et la Mairie-annexe. Elle accueillera de nouveaux jeux et des bancs pour les mamans ou les grands-mères !...

Cette partie de la place sera désormais interdite à toute circulation.

Le stationnement sera bien entendu maintenu en face de la boulangerie et de l'autre côté, vers l'avenue de l'Épargne, à nombre de places constant par rapport à aujourd'hui.

Enfin, de nombreuses plantations seront effectuées afin d'adoucir la place, très urbaine actuellement, le long des murs mitoyens, avenue des Pâquerettes et autour des places de parking, côté avenue de l'Épargne.

Pour cet ensemble paysager, la ville a choisi des matériaux entièrement naturels : les revêtements des sols ne seront plus chimiques mais végétaux, la peinture des places de stationnement aussi : elle provient du concassage de coquilles d'huîtres.

L'éclairage sera maîtrisé pour assurer la sécurité des espaces publics sans gaspillage.

La place du Marché de Mondétour, cœur de village, deviendra ainsi un modèle d'espace public de haute qualité environnementale. Enfin, des discussions sont en cours avec une banque orcéenne afin d'installer (enfin !) un distributeur automatique de billets.

Coût 600 000 €



Inauguration



Les principales associations, habituellement partenaires des spectacles de la salle Jacques Tati, ont organisé un enchaînement de saynètes pour la soirée inaugurale le 12 janvier : danse, théâtre, musique, chant, tous les arts étaient au rendez-vous et chaque artiste heureux de découvrir ce nouvel espace.

de la salle Jacques Tati

L'acoustique de la salle Jacques Tati a été entièrement refaite grâce à l'intervention d'un chercheur canadien, Monsieur San Souci (le troisième en partant de la gauche entouré de Andréi Metulesco, architecte du projet, Michel Cyprien, responsable des bâtiments municipaux et Marie-Hélène Aubry).

La salle Jacques Tati a été retapissée de panneaux en mousse, recouverts de toile de jean, disposés selon un schéma de répercussion des sons qui permet de parler sur scène sans micro et d'entendre les sons sans distorsion, du premier au dernier rang de la salle.

La Mairie d'Orsay, en acceptant d'adopter les recherches de Monsieur San Souci a fait de cette salle un outil-pilote, au confort acoustique particulièrement bien adapté aux personnes malentendantes. Cette initiative a été prise grâce aux conseils éclairés de Monsieur Paul-Marie Guyon, que nous remercions vivement ici.



PROGRAMMATION MJC

- Concert Ska et Rock, samedi 28 avril à 20h
- "Le ring d'impro", samedi 5 mai à 20h30
- Concert Raga hip-hop, samedi 19 mai à 20h
- Tékimoi, samedi 26 et dimanche 27 mai à 14h30 et 16h30
- Feux de la Saint Jean, samedi 30 juin à partir de 17h

PROGRAMMATION ASO

- Représentations des ateliers théâtre de l'ASO en mai et en juin - Ateliers d'Hélène Dugelay, Philippe Vallepain, Xavier Laplume, Laëtitia Augustin
- "Scènes de rues", samedi 2 juin à 20h30
- La Fête des enfants, dimanche 6 mai à 15h

PROGRAMMATION ATELIERS THÉÂTRE COLLÈGE ET LYCÉE

- Représentations de l'atelier théâtre du lycée Blaise Pascal, jeudi 3 et vendredi 4 mai à 20h30
- Représentation de l'atelier théâtre du collège Fléming, mardi 5 juin à 20h30
- Représentations des ateliers théâtre du service Jeunesse, jeudi 7 et vendredi 8 juin

PROGRAMMATION CAO

- Gala annuel de danse du CAO
- Samedi 16 juin à 20h30 et dimanche 17 à 15h

COMPAGNIES DE THÉÂTRE

La Compagnie de l'Empreinté présente, sur une mise en scène de Xavier Laplume :

- "Une frite dans le sucre", d'Alan Bennett en collaboration avec la Compagnie La Trappe, samedi 7 avril à 18h et dimanche 8 avril à 15h
- "Tita-Lou", vendredi 6 et samedi 7 avril à 20h30 et dimanche 8 avril à 17h



Taram

un chien hors du commun

“ Je me prénomme Pierrick, j'ai douze ans et je suis infirme moteur cérébral. Depuis deux ans et demi j'ai la chance d'avoir un compagnon à quatre pattes, pas tout à fait ordinaire, qui s'appelle Taram. C'est un chien - un Golden Retriever - d'assistance pour personne handicapée formé par l'association Handi'chiens.

L'association sélectionne des chiots à l'âge de deux mois. Ils sont placés dans une famille d'accueil qui va commencer leur éducation. A dix-huit mois les chiens auront appris une trentaine de commandes (actions que le chien fait à la place de son maître). Ils rejoignent alors pour six mois l'un des quatre centres de formation Handi'chiens où ils finiront leur apprentissage. A l'âge de deux ans les chiens sont alors prêts à aider une personne handicapée, ils connaissent une cinquantaine de commandes. Les futurs maîtres qui ont fait une demande doivent passer un stage de passation pour apprendre toutes ces commandes et un minimum de psychologie canine. Au bout de 15 jours de stage, les nouveaux maîtres repartiront avec leur chien, sans trop savoir si c'est eux qui l'ont choisi ou l'inverse.

Revenons à moi et à ma boule de poils. Mon chien m'aide à ouvrir les portes, à les fermer, ou à ramasser ce qui tombe par terre. Il m'accompagne pour aller chercher le pain, il va donner à la boulangère le porte-

monnaie, prendre le sac plastique dans lequel il y a le pain et me rend mon porte-monnaie. Cependant, ne croyez pas que devoir obéir à mes ordres soit pénible pour lui, bien au contraire, plus j'ai besoin de lui, plus il est heureux. Mais comme tous les chiens, ce qu'il préfère ce sont les câlins et les croquettes.

Evidemment Taram a changé ma vie ; mais surtout par la confiance qu'il me donne je n'ai plus peur d'être seul dans une pièce ou à la maison car je sais qu'en cas de problème il pourra m'aider à appeler de l'aide, en aboyant ou en allant chercher le téléphone pour moi. Enfin le point peut-être le plus formidable, c'est que j'ai beaucoup moins les parents sur le dos et quand on a douze ans ...

Pierrick

L'association fonctionne grâce à des dons et des subventions. L'aide animalière a été reconnue d'utilité publique fin 2006 lors de la nouvelle loi sur le handicap.

*N'hésitez pas à contacter Handi'chiens
151-161 rue Nationale
75013 Paris
Tél. : 01 45 86 58 88*

arménie mon amie

En mai, découvrez les chants épiques de la chorale Koghtan. Empreint de l'âme et de l'histoire de l'Arménie, cet ensemble vocal à 4 voix se fera l'ambassadeur des traditions séculaires arméniennes. Et puisque vous ne manquerez pas d'être touchés par Koghtan, poursuivez l'aventure d'Arménie mon amie, en admirant les œuvres du peintre Carzou.

Une exposition exceptionnelle pour apprécier, voir et revoir ses chefs-d'œuvre. Et si toutefois vous en vouliez plus encore, laissez-vous emporter en juin par les contes arméniens d'Anna Leyloyan et Nane Carzou.

Au printemps, Orsay fête l'Arménie, ses artistes et ses talents. Pari yégék !*

*Soyez les bienvenus !

→ CHORALE KOGHTAN

Samedi 5 mai à 20h30

Eglise Saint-Martin/ Saint-Laurent



→ SOIRÉE CONTES ARMÉNIENS

"Antranik et la Montagne Sacrée" de Nane Carzou et "15 contes d'Arménie" d'Anna Leyloyan

Vendredi 8 juin à 20h30 - La Bouvèche.

Places limitées (30)

→ EXPOSITION CARZOU

du 15 mai au 10 juin - La Grande Bouvèche

Contacts : service culturel - tél. 01 60 92 80 36 / 28
culture@mairie-orsay.fr

Exposition Carzou



Du 15 mai au 10 juin, la Grande Bouvèche accueille l'œuvre de Carzou.

Un artiste majeur, d'origine arménienne, de la deuxième moitié du XXe s.

Avec plus de soixante œuvres, parfois inédites et inattendues, l'exposition insiste sur les multiples facettes artis-

tiques de Carzou. Une diversité qui lui tenait à cœur et qui le caractérise. D'abord, dans ses huiles, qui évoluent par période et suivent le cheminement de l'artiste. La première, de 1934 à 1945, où se développe dans des couleurs classiques son univers personnel, très «lyrique». Puis, des années 50 à la fin des années 60 : Carzou s'affirme et son écriture devient plus graphique, empruntant des tons verts et bleus. Et enfin sa dernière période, de la fin des années 60 aux années 90, au crépuscule de sa vie, teintée de rouges et d'oranges, elle est marquée par l'aboutissement d'un rêve : peindre Versailles et ses jardins. Carzou c'est aussi une multitude de créations et techniques artistiques : des dessins et illustrations, des caricatures politiques des années 30 où l'on découvre un artiste satirique et visionnaire ; son travail étonnant pour le théâtre, des sculptures ... L'œuvre de Carzou est exceptionnelle et extraordinairement riche. En cette année commémorant le centenaire de sa naissance, cette exposition est un incontournable !

Mercredi 30 mai : CARZOU Père & fils

A 19h, après la fermeture au public, visite privée de l'exposition avec Jean-Marie Carzou puis projection, dans la salle du conseil municipal, du film-documentaire de 1992 qu'il a réalisé sur son père. Places limitées (60)

FAITES DE LA MUSIQUE !

Cette année, pour sa 26^{ème} édition, la Fête de la Musique donne la priorité aux jeunes.

Le 21 juin, Orsay leur propose des scènes ouvertes pour des animations musicales de rue.

Jeunes orcéens, partagez vos talents ! En soirée, la ville accueillera des formations musicales essonniennes, professionnelles ou semi-pro.

Le 21 juin, vous voulez faire de la musique ? Appelez-nous !

Contact : culture@mairie-orsay.fr

Tél. : 01 60 92 80 28 / 36

1 mois, 1 exposition Hall de la mairie aux heures d'ouverture

• AVRIL Sculptures sur bois réalisées par Catherine Zuber

Une tentative perceptible de l'artiste de donner à la vie de l'harmonie, et aux êtres humains une certaine sérénité. **Du lundi 2 au 27 avril.**

• MAI Toiles de Liaojun Lu

Orsay vu en peinture avec des toiles de l'église, de la Mairie, de la Maison des associations, des paysages... **Du mercredi 2 au jeudi 31 mai.**



Interview de Alain Holler

Premier-adjoint au Maire, chargé de la Politique de la Ville

Alain Holler, en tant que Premier-adjoint, vous êtes chargé de la politique de la ville. Pouvez-vous nous en dire un mot ?

Grâce à ses atouts naturels et économiques, Orsay a orienté sa politique de la ville vers une démarche de développement durable. Rappelons que ce qu'on appelle "Agenda 21", ou charte de développement durable, est une démarche pour le XXI^e siècle qui inclut trois volets : environnement, sociétal et économique.

En matière d'environnement, premier volet, nous avons engagé des actions vers nos bois et nos forêts, les espaces naturels, comme le lac du Mail et enfin le fleurissement.

Après plus de 10 ans de remise en état de nos réseaux d'eaux pluviales et usées, de nos routes, de nos trottoirs, de nos écoles et de l'ensemble du patrimoine de la ville, nous avons souhaité parfaire son embellissement en apportant une note florale à notre environnement quotidien. En 2005, le coût en a été de 176 500 € pour 160

bacs et 833 m² de massifs. Afin de maîtriser les consommations d'eau, des réseaux d'arrosage automatique qui sont programmés en fonction de la météo, ont été installés. J'ajoute que nous plantons de plus en plus de plantes vivaces : Ligularia, Aegopodium, Rudbeckia, Pennisetum Japonicum, Perovskia, et même des plantes grasses : Echeveria... Nous n'avons pas envisagé de mettre des Agaves... Peut-être aurait-on dû ?

En matière d'économie d'énergie, votre action a-t-elle aussi porté sur les bâtiments ?

Nous avons changé les huisseries des fenêtres de toutes les écoles de la ville en mettant du double vitrage dans les classes, réalisant ainsi des économies substantielles tout en accroissant le confort des enfants. A l'Hôtel de Ville ou salle Jacques Tati, de nombreuses pièces sont équipées d'éclairage qui s'éteint ou s'allume automatiquement, afin d'éviter tout gaspillage. Certains découvrent aujourd'hui le mérite des économies d'énergie ther-

mique à travers la porte automatique de la mairie. Avec ce système, la porte reste ouverte 4 secondes ; avant, il fallait 27 secondes à l'hôtesse d'accueil pour aller fermer les anciennes portes, lorsqu'elles restaient ouvertes !...

Et le volet sociétal, alors ?

Orsay compte 7 000 foyers environ ; deux tiers des résidences appartiennent au secteur pavillonnaire et 72% des Orcéens sont propriétaires. En matière de logement à caractère social, c'est à dire dont les loyers sont plafonnés et qui sont attribués sous condition de ressources, Orsay en compte 627 (dont 342 inscrits dans la loi SRU). Il faut y ajouter les 1 238 chambres d'étudiants, gérées par le CROUS et qui sont en cours de réhabilitation. Elles seront prochainement comptabilisées au titre de la loi SRU, ce qui portera à 24% le nombre de logements sociaux à Orsay, soit un nombre bien supérieur à ce que prévoit la loi. La mixité sociale est une réalité à Orsay !

Développement durable à Orsay... parlons-en !

Expression libre des élus minoritaires,
loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Dans le dernier magazine municipal, on peut lire que "dans le respect de sa démarche de développement durable la Mairie d'Orsay a choisi cette année de ne pas joindre de carte de vœux à ce bulletin municipal". Les exemples qui contredisent cette pseudo démarche ne manquent pas !

- Depuis 2004, année où les dépenses de fleurissement ont augmenté de 260 000 euros, bacs, suspensions et autres dispositifs se sont multipliés dans la ville. Chacun sait que les fleurs en pot résistent moins bien à la sécheresse qu'en pleine terre. Une démarche de développement durable aurait notamment consisté à privilégier l'aménagement de massifs, de choisir des variétés de plantes vivaces, résistant à la sécheresse.

- En 2006, les portes d'entrée de la mairie ont été remplacées par des portes coulissantes. Le contrat d'entretien de ces portes va coûter chaque année 837 euros, auxquels il faut ajouter le coût du chauffage par pulsation d'air au-dessus de l'entrée pour que le hall reste vivable !

- Le 22 janvier, les décorations de Noël étaient encore allumées.

Cette dépense énergétique si longtemps après la période des fêtes est-elle nécessaire ?

Par ailleurs, le développement durable ne se limite pas à l'environnement. Il doit concilier équité sociale, développement économique et protection de l'environnement. Le premier point inclut la mixité sociale dans le logement, un objectif pour lequel rien n'a été fait à Orsay depuis 12 ans.

Sous des termes identiques, le contenu de cette démarche vers un développement durable est bien fondamentalement différent entre les conceptions de la droite et celles de la gauche.

La démarche affichée par le Maire d'Orsay ne tient que du slogan à la mode.

Le seul développement durable que constatent les Orcéens est celui de l'augmentation faramineuse de l'impôt communal depuis 2001.

M-F.Parcollet (PC), A.Foucher (MRC), M.Thomas (Les Verts), V.Pilato (PS), A.Gutnic (PC), J-F.Dormont (PS), J.Darvenne (MRC)

Expérience électorale à Orsay : Le Jugement-Majoritaire



Michel
Balinski



Rida Laraki

PAR MICHEL BALINSKI
ET RIDA LARAKI, CHERCHEURS.
CNRS ET
ECOLE POLYTECHNIQUE

Le 22 avril, au premier tour de l'élection présidentielle, la mairie d'Orsay aidera, une fois de plus, à réaliser une expérience scientifique organisée par des chercheurs de l'Ecole Polytechnique et du CNRS. L'objectif est d'étudier un nouveau mode de scrutin, le jugement-majoritaire. Les électeurs de trois bureaux de vote (bureaux N° 1, 6 et 12) seront invités à voter selon la nouvelle méthode à des tables installées à proximité des tables officielles.

Un mode de scrutin n'est qu'une règle parmi beaucoup qui toutes ont pour objectif de choisir le candidat réellement voulu par l'électeur. Le mode actuel - le scrutin majoritaire à deux tours - peut faillir à cet idéal : l'élection de 2002 le démontre. Si Christiane Taubira s'était retirée, sans doute Lionel Jospin aurait affronté Jacques Chirac au second tour. Mais si Charles Pasqua s'était présenté, il aurait pu provoquer une confrontation Jospin-Le Pen ! L'absence ou la présence d'autres candidatures peut déterminer le gagnant, en dépit des mérites des candidats en lice.

Une des causes de cette défaillance est qu'un électeur s'exprime très partiellement. En 2002, il ne pouvait que voter pour un candidat sur seize, ou aucun : c'est une bien maigre expression de son opinion vu la complexité et l'importance de la décision à prendre ! De

plus, l'électeur devait faire un choix hautement stratégique : voter selon "son cœur", ou voter "utile"... et si "utile", comment ? Ces constatations ont incité l'invention d'un nouveau mode de scrutin qui permet de s'exprimer pleinement : le jugement-majoritaire.

L'électeur est invité à juger en conscience l'aptitude de chaque candidat à être, pour la France, un président "Très bien", "Bien", "Assez bien", "Passable", "Insuffisant", ou "A Rejeter". Il attribue, ainsi, une mention à chaque candidat. Le jugement exprimé dans cette échelle doit prendre en compte les idées politiques, sociales et économiques du candidat, son charisme, son âge, son honnêteté, son parti, et tout attribut que l'électeur pense important. A chaque candidat est conféré sa mention-majoritaire : 50 % de ses mentions sont plus élevées ou égales, 50 % sont moins élevées ou égales (c'est la

"médiane" de ses mentions). Elle est la seule démocratique. Si la mention-majoritaire d'un candidat est "Bien", alors une majorité des électeurs juge qu'il mérite au moins "Bien" et une majorité juge qu'il mérite au plus "Bien". Un seul tour suffit : l'élu est le candidat ayant la mention-majoritaire la plus élevée. Une règle semblable départage les candidats en cas d'égalité.

Le jugement-majoritaire est le seul mode de scrutin à satisfaire tout un ensemble de bonnes propriétés. En particulier, la mention-majoritaire d'un candidat ne dépend pas de celle d'un autre : ainsi retirer ou ajouter un candidat ne change pas le gagnant. Aussi, si un électeur veut qu'un candidat ait une certaine mention-majoritaire, alors il a intérêt à lui donner cette mention, ni plus, ni moins : l'électeur n'a pas à choisir entre "l'utile" et "le cœur".

Bulletin de vote du "jugement majoritaire"

Pour la France, ayant pris tous les éléments en compte,
je juge en conscience que ce candidat serait :

	Très bien	Bien	Assez Bien	Passable	Insuffisant	A rejeter
Candidat A						

Candidat Z						

COCHEZ UNE SEULE CASE PAR LIGNE



www.siom.fr

Un nouveau site pour se renseigner en direct sur les collectes

En mars, le SIOM de la Vallée de Chevreuse (Syndicat mixte des Ordures Ménagères) a mis en ligne son site Internet modernisé, au contenu plus pratique et plus ergonomique. Le site se donne comme objectif de répondre aux multiples interrogations des habitants des 16 communes adhérentes au SIOM en matière de déchets (tri, collecte, valorisation...). Il s'agit également de mieux faire connaître les activités du Syndicat à destination des différents publics (sensibilisation au tri, visite de l'usine, ateliers conférences...).

Principale innovation, le calendrier de collecte personnalisé et imprimable : une fois renseigné le nom de la commune et de la rue, l'internaute obtient les dates de passage qui le concernent, par catégorie de déchets (ordures ménagères, emballages, végétaux, encombrants).

Cet outil, qui a nécessité la conception et la réalisation d'une base de données particulièrement complexe, est une première en France.

Pour plus de renseignements, contactez le SIOM au 01 64 53 30 00 ou contact@siom.fr

à noter

Ouverture de la déchetterie du SIOM mi-avril (site de Villejust, Chemin départemental 118). Informations : contact@siom.fr

LA PAROLE À : GREENPEACE L'AVENIR DES FORÊTS ANCIENNES EST ENTRE VOS MAINS !

Les forêts anciennes (vierges de toute activité humaine) recèlent 80% de la biodiversité terrestre et sont essentielles pour le climat.

80% de leur superficie originale a disparu. Les forêts anciennes restantes sont en Amazonie, au nord du Canada et de la Russie, en Indonésie et dans le bassin du Congo.

L'équivalent d'un terrain de football disparaît toutes les 2 secondes, 70% des exportations sont illégales : pas d'impôt, des salaires misérables, des conditions de travail inimaginables, et une misère accrue lorsque la compagnie a quitté la zone "nettoyée".

VOUS pouvez agir : pour vos achats

de bois (meubles, meubles de jardin, parquets, menuiseries...), demandez des bois français ou européens (forêts non en danger), sinon exigez la certification FSC (Forest Stewardship Council, Conseil de bonne gestion forestière) pour les bois exotiques. Seul label authentique, il garantit la traçabilité des bois, la légalité et la durabilité de l'exploitation et protège les intérêts des populations locales.

Maintenant vous savez... alors faites comme la Mairie d'Orsay : engagez-vous à n'acheter que du bois socialement et environnementalement propre : du FSC ou du local !

Pour plus d'informations, contactez Greenpeace groupe local Vallée de Chevreuse, Tél. : 08 73 69 38 20 ou erikthegreen@yahoo.fr



RECYCLEZ VOTRE ÉLECTROMÉNAGER !

Vous venez de changer votre frigo ? Sa place n'est plus sur le trottoir. De la famille des DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), ce type d'appareil peut comprendre des éléments toxiques pour la santé et l'environnement. Or, depuis le 15 novembre 2006, les distributeurs (magasins spécialisés, grandes surfaces) ont l'obligation de reprendre vos anciens appareils en cas de rachat. Si vous ne rachetez pas d'appareil, sachez que l'association Emmaüs des Ulis récupère vieux frigos, ordinateurs, téléviseurs et autres équipements électriques ou électroniques pour procéder à leur recyclage et traitement par une filière spécialisée, conformément à la réglementation en vigueur.

Emmaüs : 01 69 07 37 78

Formations "compostage"

Vous avez des questions sur le compostage : comment composter, quels déchets mettre dans son composteur, que faire en cas de compost trop humide, etc ?

Venez participer à une formation animée par l'association des Jardiniers de France en partenariat avec le SIOM. Pour tout renseignement, merci de contacter le SIOM au 01 64 53 30 00 ou contact@siom.fr

Le 16 janvier, le SIAVB (Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre) et la Région Ile-de-France ont signé le nouveau contrat de bassin à Verrières-le-Buisson. Celui-ci porte sur l'aménagement et la protection de la Bièvre et de ses affluents, et sur le réseau d'assainissement intercommunal.

De gauche à droite : M. Simon, Vice-Président du Conseil général de l'Essonne ; M. Marchand, Président du SIAVB et Président du SYB ; M. Vampouille, Vice-Président de la Région Ile-de-France chargé de l'Eau et de l'Environnement et M. Brichard, Directeur de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

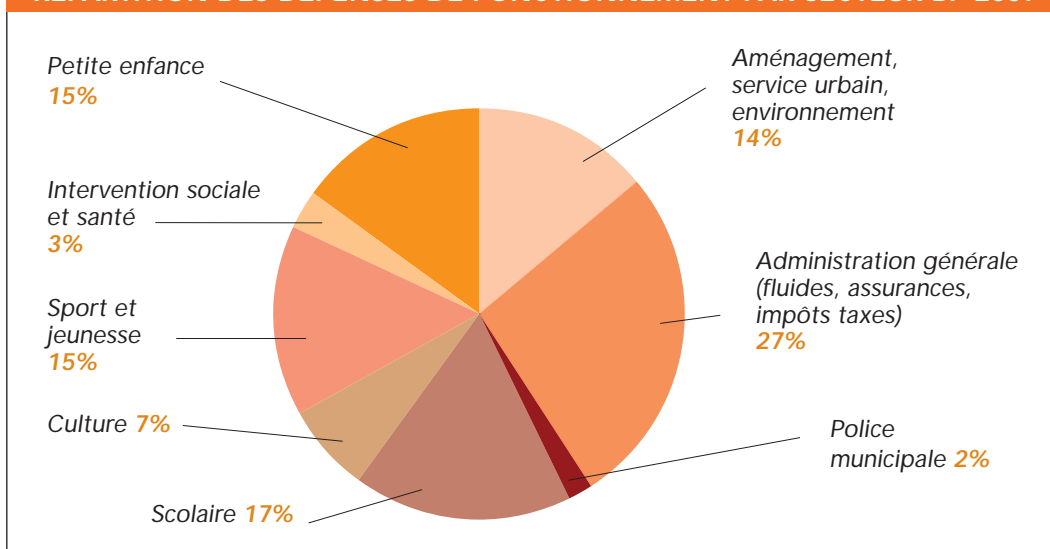


COUP D'ŒIL SUR LA STRUCTURE du budget 2007 de la commune d'Orsay

Adopté le 12 mars dernier par le conseil municipal d'Orsay, le budget s'établit en équilibre à 23 millions d'euros en fonctionnement et à 4 millions d'euros en investissement.

Cette année encore, les principaux postes de dépenses vont concerner l'enfance, les travaux, l'environnement, les subventions aux associations et le secteur social.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR BP 2007

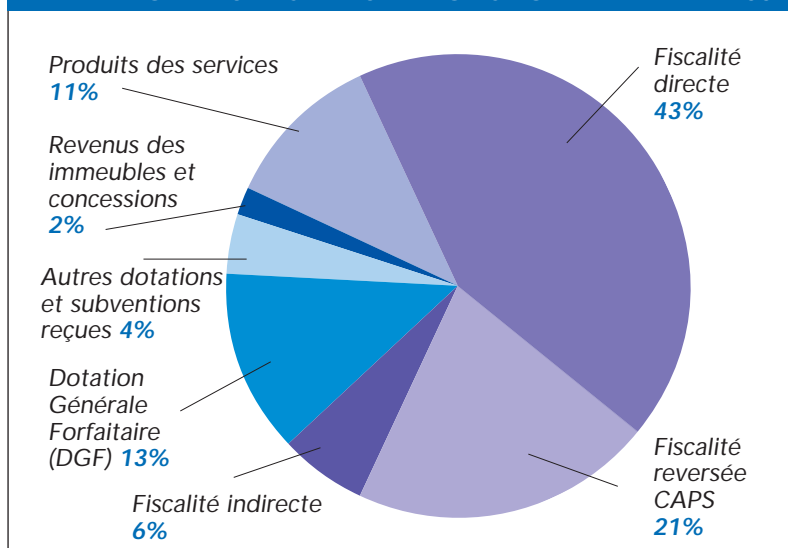


Avec plus de 4 millions d'euros prévus au budget*, les travaux 2007 concerneront principalement :

- les travaux autour du Lac du Mail (80 K€),
- l'extension du boulo-drome (50 K€),
- la réfection du bd Dubreuil prolongé (80 K€),
- le plan de déplacement urbain du Guichet (220 K€),
- l'éclairage public (15 K€),
- les espaces verts et plantations (340 K€),
- la rénovation de la place du Marché de Mondétour (600 K€),
- la fin des travaux (voirie et bâtiment) de la salle Jacques Tati et de l'allée de la Bouvêche (330 K€),
- l'implantation d'aires de jeux (75 K€),
- de nombreux travaux d'assainissement (80 K€),
- l'investissement annuel dans les établissements scolaires et de la petite enfance, la création d'un nouveau labo photo, etc...

* Les travaux du SIEVYB (5 M€) n'apparaissent pas dans le détail ci-dessus

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2007



En 2007, il n'y aura aucune variation de fiscalité pour les taux communaux. Seule la variation des bases, décidée par le Parlement, impactera la colonne communale.

La reprise des travaux effectués par le SIEVYB (Syndicat Intercommunal pour l'Équipement de la Vallée de l'Yvette et de la Bièvre), ainsi que la dette intercommunale, n'impactera aucunement la fiscalité communale sur 2007.

TAUX COMMUNAUX 2007	
Taxe d'habitation	15,20 %
Taxe foncière bâti	21,64 %
Taxe foncière non bâti	79,15 %

Une nouvelle association : l'Association Znaga d'Orsay



Le Znaga, commune d'Iznaguen, région du Grand Sud marocain, située à 120 km au sud de Ouarzazate, comprend 43 villages sur 1500 km². Elle compte près de 15 000 habitants dont 6 000 enfants. Le climat est très sec, très chaud l'été, très froid l'hiver. Les dernières pluies notables remontent à 5 ans ! La commune n'a pas de routes, mais des pistes chaotiques. Elle est électrifiée depuis 2006 mais très pauvre (gain moyen d'un ouvrier 3 € par jour), sans infrastructure médicale ni dentaire, peu développée sur le plan agricole.

Nous sommes une équipe de bénévoles français. A la demande de la Fédération Znaga d'Europe et après un premier voyage exploratoire en 2006, nous avons décidé de constituer l' "Association Znaga d'Orsay", loi de 1901, pour organiser là-bas des missions médicales et dentaires, et des missions d'intérêt agronomique ou visant au développement éducatif, économique et artisanal.



Missions d'Août 2006 :

(1 dentiste, 1 assistante, 1 agronome)

- Action dentaire : 184 enfants de 3 à 12 ans ont été examinés : 66% ont des caries (37% en France), et 30%

ont besoin d'une extraction. Nous avons entrepris une action de prévention et formé sur place à cet effet Khadija Taleb, responsable d'une maison de naissance, intervenante Unicef.

- **En agronomie** : ce fut une première approche des cultures et des méthodes afin d'esquisser un plan d'action pour les années à venir.

L'accueil de la population a été très chaleureux, et l'aide locale efficace. Citons Khadija, son cousin Bouazza Taleb, (président de l'Association Znaga-Maroc) notre relais et hôte, et de nombreux émigrés revenus au bled pour l'été.

Mars 2007 : la mission s'agrandit et repart

- **L'équipe dentaire** (1 dentiste, 1 assistante, 1 infirmière berbère) poursuivra son action : réalisation des soins dentaires possibles et formation des instituteurs locaux à la prévention.

- **L'équipe médicale** (1 médecin, 1 sage-femme, 4 infirmières) proposera consultations, soins aux nourrissons, réunions d'information familiale.

L'équipe agronomique ne participe pas au voyage, mais utilisera l'année 2007 pour établir avec l'aide de spécialistes marocains ou étrangers, un panel de propositions sur l'eau et les cultures.

Très jeune association, nous invitons toute personne intéressée par nos objectifs à venir nous rejoindre pour cette action humanitaire... Alors à bientôt peut-être!

Dominique Mané : 06 62 02 29 05

Pierre Garnier : 06 80 16 83 20

site <http://asso.znaga.free.fr>

L'orcéenne

Nouveau
départ de la 2ème
Course des familles !
Baptisée **L'Orcéenne**,
l'édition 2007
sera lancée le dimanche 3 juin,
en clôture de la Fête de la Famille.
RV à partir de 8h au stade.
A vos baskets !

Course Adultes (circuits de 7 et 15 km) : départ 9h00

Pour les adultes nés avant 1991

Participation : 3 euros

Course Enfants (circuit de 2 km) : départ 9h15

Pour les enfants nés après 1992

Participation : 1 euro

Inscrivez-vous dès maintenant !

Bulletin d'inscription "L'Orcéenne 2007" / dimanche 3 juin

A déposer à l'accueil de la Mairie accompagné d'un certificat médical ou d'une copie de licence sportive pour chaque participant. Inscription possible par mël à famille2007@mairie-orsay.fr

Règlement de la participation le 3 juin, à la remise des dossards.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

2km 7 km 15km

Tél.: | | | | |

Courriel :

Autres participants :

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : / /

2km 7 km 15km

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : / /

2km 7 km 15km

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : / /

2km 7 km 15km

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : / /

2km 7 km 15km

Êtes-vous un bon maître ?

Oui, si vous suivez déjà ces quelques conseils de la Confédération nationale des SPA de France :

- 1/ Je contrôle la lisibilité du tatouage de mon protégé (suivi vétérinaire annuel), et je veille à la mise à jour de son fichier d'identité.
- 2/ Je promène toujours mon chien en laisse : la divagation des animaux sur la voie publique est interdite !
- 3/ Je pense aux autres et je conduis mon chien dans le caniveau pour qu'il se soulage. A défaut, j'ai toujours sur moi un petit sac plastique...
- 4/ Je veille à préserver au mieux la tranquillité de mes voisins. Pas d'aboiements incontrôlés la nuit ! Je risque, le cas échéant, une amende et des dommages et intérêts.
- 5/ Je n'abandonne pas mon animal pendant mes vacances. Je prévois et lui réserve une place en pension animalière.

Confédération Nationale des SPA de France

BP 2066 - 69226 Lyon Cedex 02

Tél 04.78.38.71.85

Site internet : www.spa-france.asso.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'ESSONNE

LE SART A L'ECOUTE

Le Service d'Accueil et de Renseignements Téléphoniques (SART) créé par la préfecture de l'Essonne est opérationnel depuis le 2 janvier.

Rattaché à la direction de l'identité et de la nationalité, ce service aux particuliers vous renseigne sur : le suivi des dossiers de séjour, les cartes grises, les demandes d'asile, les cartes nationales d'identité et les passeports.

Composez le 01 69 91 91 91, du lundi au vendredi de 9h à 17h.

3919, UN NUMÉRO D'APPEL UNIQUE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Le 3919 est un numéro d'écoute et d'information, plus qu'un numéro d'urgence. C'est aussi une campagne télévisée dénonçant la gravité extrême des violences conjugales.

3919, 4 chiffres faciles à retenir, au coût d'un appel local : un service attendu, géré par la Fédération nationale solidarité femmes.

EXECUTIVE COACH

Dominique Augier, conseil en stratégie et conduite de projet, est coach spécialisé en top et middle management diplômé de l'université Paris VIII.

Il accompagne des dirigeants et managers d'entreprise sur le plan personnel et professionnel. Dominique Augier pratique également le coaching individuel pour des demandeurs d'emploi et étudiants.

L'objectif du programme, grâce à cet accompagnement, est la réussite de vos projets, et la gestion de différents changements en douceur et de façon efficace.

Les tarifs sont personnalisés au cas par cas, selon les responsabilités exercées et le type d'accompagnement à mettre en œuvre.

Dominique AUGIER

Executive Coach

12 bis rue Charles de Gaulle

09 54 01 31 50 - 06 60 99 24 77

executivecoach@free.fr - <http://executivecoach.free.fr>

Numérique Prothèse

Installée depuis 1968 sur la commune d'Orsay, cette entreprise fabrique des prothèses dentaires high-tech.

Rencontre avec son fondateur, Alain Goupil.

Comment définiriez-vous votre métier ?

Nous fabriquons des prothèses dentaires sur mesure, en suivant à la lettre les recommandations techniques et médicales du praticien, chirurgien-dentiste ou stomatologue. Nous ne sommes pas en contact direct avec le grand public, nous ne travaillons que pour les professionnels.

Nous élaborons deux types de prothèses : adjointe, elle est mobile et conjointe, elle est fixée.

Votre travail a-t-il une particularité ?

Oui, en fait nous utilisons pour les prothèses conjointes un élément minéral, la zircone, qui a des propriétés particulières.

Elle ne peut être travaillée qu'avec des machines spécifiques, et nous l'utilisons pour fabriquer l'armature qui permet de fixer les dents.

En fait la zircone est hypoallergique, bio-compatible et chimiquement inerte. La prothèse est donc très bien tolérée par le patient.

Seul bémol, la prothèse en zircone est plus chère que la prothèse métallique.

Pour toute information complémentaire, contacter votre chirurgien-dentiste ou stomatologue.

Orsay Info+ à votre service



"ORSAY INFO +", pôle d'accueil et de service, a ouvert ses portes à la Mairie lundi 19 février, afin d'améliorer la qualité du service rendu aux Orcéens.

Des agents polyvalents sont à votre service pour garantir une haute qualité de service et assurer un bon écoulement des flux du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 9h à 12h dans le hall de l'Hôtel de Ville, aménagé à cet effet.

Vous pouvez désormais accéder aux démarches les plus courantes à l'heure du déjeuner et le soir jusqu'à 19h :

- **Information générale sur les activités municipales**
- **Remise de documents (agenda municipal, bulletin municipal...)**
- **Démarches administratives : carte nationale d'identité, passeport, inscription liste électorale, recensement militaire, actes de décès, de naissances, de mariage.**
- **Inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires, demande de dérogation scolaire, calcul du quotient familial...**

Dans un premier temps, l'agent de la banque d'accueil vous accueillera de manière attentive, et dans un second temps, vous dirigera en fonction de votre demande ou du flux de visiteurs s'il n'a pas pu répondre directement à votre attente.

Par ailleurs, un nouvel espace d'attente a été créé pour votre confort et pour le respect de la confidentialité des entretiens. Cet espace chaleureux a spécialement été conçu pour accueillir aussi vos enfants, qui pourront ainsi profiter des jouets et livres mis à leur disposition.

www.mairie-orsay.fr - info@mairie-orsay.fr
Tél. : 01 60 92 80 00

www.mairie-orsay.fr version 2007

Cliquez & gagnez du temps...

Vous l'avez certainement déjà noté : notre site Internet a fait peau neuve en ce début 2007.

Outre la modernisation de forme, et la réorganisation plus intuitive des informations, le site répond désormais aux normes d'accessibilité pour les non-voyants.

Ce nouveau portail orcéen est aussi plus dynamique. "Full dynamic" dirait même notre webmaster. Toutes les informations sont gérées en ligne, en temps réel. Une avancée qui offre une plus grande réactivité face à l'actualité et une performance accrue du moteur de recherche.

Verdict : vous êtes deux fois plus nombreux à vous connecter par rapport à l'an passé ! Presque 800 connections quotidiennes aujourd'hui au lieu de 350 en moyenne l'an passé. A en croire vos clics, ce sont les pages "agenda" et "emploi" qui vous intéressent le plus, ainsi que le plan de la ville en téléchargement.

N'hésitez pas à utiliser les services en ligne : ils sont maintenant accessibles dès la page d'accueil et facilitent vos démarches !

Et si toutefois vous souhaitiez encore plus de réactivité, vous pouvez vous abonner à la future newsletter de la ville. Inscrivez-vous sur le site et recevez chez vous les dernières actualités et les rappels de l'agenda.

Décidément à Orsay, on n'arrête pas le progrès !

Des remarques, des suggestions, un renseignement ?

Contactez le webmaster qui se cache derrière
info@mairie-orsay.fr



Pupilles de la Nation, vous avez des droits !

La délégation de l'Essonne de l'Association Nationale des Pupilles de la Nation, des Orphelins de Guerre ou du devoir, l'A.N.P.N.O.G.D 91, recherche les pupilles de la Nation afin de les informer de leurs nouveaux droits (décret du 27 juillet 2004) et les accompagner dans leurs démarches.

Les enfants dont les parents ont été

victimes "d'actes de barbarie" au cours de la guerre 39-45 peuvent donc dorénavant recevoir une indemnisation, au même titre que les bénéficiaires du décret précédent de 2000. L'an passé, 51 pupilles avaient ainsi été retrouvés. Cette année, ils sont déjà 26...

Renseignements : Guy Ollivier :

01 69 06 10 63 ou 06 07 60 03 67

Daniel Vautier : 01 60 15 55 80 ou

06 81 06 88 77

Ouverture
prochaine
d'un foyer
pour les
jeunes adultes
handicapés
mentaux
à Gometz-le-
Châtel et
Saulx-les-
Chartreux

Un foyer de vie de 18 places ouvrira en juin 2007 dans le Nord-Ouest de l'Essonne. Il s'agit d'une petite structure d'accueil de jeunes adultes handicapés mentaux peu autonomes, avec une prise en charge différenciée, alternée une semaine sur deux.

Ce foyer s'adresse à de jeunes adultes (à partir de 18 ans) handicapés mentaux, insuffisamment autonomes pour accéder en l'état à un ESAT (ex CAT) ou foyer de vie traditionnel, ne nécessitant toutefois pas de prise en charge médicale spécifique.

L'Association promotrice et gestionnaire est l'APEI de la Vallée de Chevreuse, association de familles et amis dont les locaux se situent dans le centre-ville des Ulis et qui gère déjà la Maison de Vaubrun aux Ulis.

Le projet s'appuie sur un principe de mélange de jeunes présentant des handicaps divers.

Il prévoit un accueil à mi-temps en internat qui s'organise sur deux unités :

- le foyer de jour situé à Gometz-le-Chatel au lieu-dit du "Haut des Vignes",
- le foyer d'hébergement à Saulx-les-Chartreux.

Afin de construire et préparer un mode de vie en internat qui pourra intervenir plusieurs années plus tard, il est proposé aux jeunes adultes et à leurs familles une formule d'accueil en alternance, entre les lieux d'accueil du foyer et leur domicile familial.



Pour tout dossier d'admission, contacter :
APEI de la Vallée de Chevreuse
Candidatures Foyer Alterné
BP 1028 - 91940 LES ULIS

Tél. /Fax : 01 69 07 49 41 - apei-vallee-chevreuse.asso.fr

Sésame Orsay... Ouvre-toi !

Depuis février 2007, un nouveau service d'accueil de jour et d'accompagnement à la vie sociale est à la disposition des adultes en situation de handicap physique. Un accompagnement qui s'adresse aux volontaires de plus de 20 ans, géré par l'association à but non lucratif "Les Amis de l'Atelier". Cette association créée en 1961 propose un service adapté aux besoins de la personne handicapée, dans des structures adéquates, employant du personnel formé.

Sésame Orsay regroupe l'Accollida, un espace cafétéria de rencontre et d'information, et un accueil de jour de 30 à 60 places organisant de multiples activités artistiques et créatives, des sorties culturelles et sportives, afin de solliciter les talents, rompre l'isolement et prendre conscience d'une utilité sociale. Un passage obligé dans la démarche d'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées.

Sésame, enfin, c'est aussi le SAVS, l'accompagnement à la vie sociale : une aide et un suivi personnalisé à domicile pour apprendre et favoriser l'autonomie, et retrouver des savoir-faire pratiques et relationnels.

Un sésame permet de dépasser un obstacle, ouvre l'accès à autre chose. C'est aussi la vocation première de ce nouveau service orcéen dédié aux adultes en situation de handicap : s'ouvrir aux autres, à soi-même et à son avenir.

Permanences de contact et de présentation :

Mardi et jeudi - 14h / 16h30 ou sur RV

Sésame Orsay

113 rue Aristide Briand

91400 Orsay

Tél/Fax : 01 69 30 64 79

sesame.orsay@lesamisdelatelier.org



LES AMIS DE L'ATELIER
SERVICES ET ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX

Le cinquantenaire de l'École du Centre



Le groupe scolaire du Centre, inauguré en 1957 (photo : Studio Fauchet)

Les autres, dont le cours complémentaire de filles, se répartissaient entre des baraques en bois et des locaux annexes de la mairie.

Dans les années 50, l'explosion démographique est patente. L'industrie et l'arrivée d'activités nouvelles aident considérablement cet accroissement, encore augmenté avec l'installation de l'Université en 1958.

Une première école de 4 classes se construit à Mondétour en 1955, rapidement portée à 12 classes.

Au Guichet, s'édifie une maternelle en 1957 ainsi qu'une école primaire de 12 classes en 1965.

Dans le Centre, l'acquisition par la Mairie de la propriété Renson permet, en 1954, de commencer la construction d'une école de filles de 17 classes ainsi que celle d'une école maternelle ayant chacune fait l'objet d'un financement distinct dans le cadre de commandes groupées urbaines : cours élémentaires, cours complémentaires et maternelles. Par la suite, un immeuble de deux travées pour le personnel enseignant et une construction en épi ont permis une restructuration regroupant, dans le parc, garçons et filles, tout le primaire devenant mixte en 1969.

Le premier bâtiment (parallèle à l'avenue Saint-Laurent) du groupe scolaire du Centre est ainsi inauguré pour la rentrée scolaire de septembre 1957 et l'on peut, en cette année 2007, en célébrer le cinquantenaire.

**Ces classes étaient situées dans l'aile de l'actuelle Mairie, occupée par les services techniques et donnant sur la cour arrière.*

AVIS DE RECHERCHE

Pour la préparation de la fête de fin d'année de l'école du Centre, le vendredi 22 juin, Madame Siquès, Directrice de l'école élémentaire, recherche d'anciens élèves et d'anciennes photos de classe pour fêter les 50 ans de l'école lors de cette soirée.

Mme Siquès :

Tél. : 01 69 28 57 99.

En 1900, l'école publique d'Orsay accueille un peu plus d'une centaine d'élèves en tout. Il y a une école de garçons et une école de filles. Elles se trouvent de part et d'autre de la Mairie située au centre, dans les deux ailes de la façade du bâtiment.

La salle unique pour les filles avait une superficie d'environ 65 m². Celle des garçons, de la même taille mais accueillant deux fois plus d'élèves. Deux poêles y maintenaient en hiver une température de 12 à 18°C.

(Tous ces renseignements se trouvent dans le texte calligraphié en 1900 par l'instituteur Le François et ont été reproduits avec les dessins d'époque, à la plume, dans le Dossier N°2 "Orsay en 1900" publié par Chloé.)

De 1900 à la guerre de 1939, la population d'Orsay est passée de 2 000 à 4 000 habitants. A la Libération, elle s'élève à 5 200 personnes. L'annexe Dubreuil de l'Hospice Archangé abrite alors une école maternelle.

Monsieur Georges Thévenon, le nouvel instituteur, arrive en 1946 et, comme il l'expose dans un chapitre de l'ouvrage "Orsay, d'un village d'antan aux techniques de demain..." (aujourd'hui épuisé et dont nous nous inspirons beaucoup dans cet article), tout le patrimoine scolaire se composait alors de 17 salles de classe dont les huit plus confortables avaient été construites en meulières taillées par l'entreprise Chabrat de Bures en 1935*.

Les Orcéens *mis à l'honneur*

Vainqueurs du Concours des Illuminations 2006

1^{ère} Catégorie : façade

- **hors concours** : Monsieur Loison
33, avenue des Bleuets
- **1^{er} prix** : Dominique Bordes
117, avenue des Bleuets
- **2^{ème} prix** : Christine Portier, 10, rue Vaubien
- **3^{ème} prix** : M. et Mme Midol-Monnet
4 bis, rue Circulaire

2^{ème} catégorie : balcons, terrasses, fenêtres

- **1^{er} prix** : Sophie Marie
20, avenue Saint Laurent (RPA)
- **2^{ème} prix** : Steven Brousse
60, rue Alfred de Musset
- **3^{ème} prix** : Maxime Breger
51, avenue des Pierrots

3^{ème} catégorie : commerces, entreprises

- **1^{er} prix** : Marc Coiffure
7, rue Charles de Gaulle
- **2^{ème} prix** : agence de voyage Jancarther
8, rue de Paris
- **3^{ème} prix** : Organza, 15, rue de Paris

Ils ont illuminé Orsay !



© François Many

Félicitations aux vainqueurs du Concours des Illuminations de Noël 2006. Ils ont remporté une série de "bons cadeaux" offerts par la Mairie.

Les médaillés d'Honneur de la Ville



Ils étaient nombreux à recevoir, à l'occasion des vœux 2007, les médailles de la ville en hommage à leur engagement dans la vie de la cité...

© Pascal Lebrun

- **Armand Chicheportiche**
(association ASEOR)
- **Janine Dupré**
(Bridge Orsay club)
- **Philippe Durwell**
(association des Médaillés militaires)
- **Jean Fauchier**
(Orsay Rugby club)
- **Anne-Marie Le Gall**
(association des Amis de Mondétour)
- **Marie-Paule Leclerc**
(Appel Détresse)
- **Maurice Lesueur**
(association d'aide à domicile d'Orsay)
- **Brigitte Marbot**
(Amicale des locataires des Planches et MJC)
- **Mathieu Lamarre et les journalistes de Ricochet**
(Ricochet, le journal des jeunes d'Orsay)
- **Guy Rocquet**
(trésorier de l'office de tourisme)
- **Janine Roosen**
(association Accueil des ville françaises)
- **Jacqueline Vallette**
(association Amicale scolaire d'Orsay)
- **Jean Vilanova**
(Président fondateur du Lions Alzheimer Val d'Yvette)
- **Catherine Zuber**
(artiste et bénévole à la bibliothèque discothèque d'Orsay)



Madame Le Gall a reçu la Médaille de la Ville le 4 mars, lors du Repas de Printemps à Mondétour.

Galette des Rois

Le 18 janvier, l'**Association des retraités d'Orsay** a organisé son repas-galette annuel. Plus de 200 adhérents se sont retrouvés au gymnase Blondin dans une ambiance festive, dansante et amicale.



Fête de la galette franco-portugaise le samedi 13 janvier. La 3^{ème} édition de cette fête, organisée en faveur de la mixité culturelle par le service jeunesse, a encore une fois plongé la salle Jacques Tati dans une ambiance toujours aussi chaleureuse. La salle a pris quelques degrés grâce aux 120 personnes qui ont dansé sur les rythmes français, portugais, brésiliens et créoles du groupe Fantasia.



Nouvel An chinois le 15 février 2007

C'est désormais une tradition : les élèves (enfants et adultes) des cours de chinois dispensés à Orsay fêtent le Nouvel An... chinois ! Près de deux cents personnes se sont retrouvées au restaurant scolaire du Centre le 15 février, pour célébrer l'entrée dans l'année du Cochon et admirer un spectacle de danse traditionnelle. Bravo à tous pour leur progrès dans cette langue et leur assiduité !



Un repas aux baguettes

Mardi 13 février 2007, l'Asie s'était invitée dans les assiettes des élèves du collège Alexander Fleming, à l'initiative du personnel de la restauration.



Bravo aux enfants qui ont tenu leurs stands, le dimanche 11 février, au vide-grenier organisé par la PEEP (association des parents d'élèves) de l'école élémentaire du Centre. Grâce aux droits d'entrée, 19 enfants ont reçu des places de spectacles pour Tekimoi et Ring D'Impro (en partenariat avec la MJC et la Mairie).



Samedi 10 février, les œuvres de parents ont investi le préau de l'école élémentaire du Centre. Le but était de montrer aux enfants que l'Art est l'affaire de tous et qu'en chacun de nous sommeille un artiste !



Grand succès pour le spectacle de **Pierre Lozère**, organisé par la MJC le 4 février, avec en bouquet final la samba des bambins d'Orsay.



Le samedi 20 janvier, la faculté d'Orsay accueillait le Forum des métiers organisé par le Rotary Club d'Orsay. 1 500 lycéens ont fait le déplacement pour rencontrer les 117 professionnels présents, venus partager et transmettre leur expérience.



Le 15 Février, après-midi récréatif à la Résidence des Personnes Agées de La Futaie. **Grand loto** organisé avec le concours de l'association des retraités d'Orsay, en présence de Mme Denis, Maire adjoint aux Affaires Familiales et de Mme Joseph, directrice de la RPA. Participants et vainqueurs ont pu profiter ensuite d'une dégustation de crêpes et d'une bolée de cidre.

Spectacle de lecture et de chants en soutien à Amnesty International, par les ateliers de lecture à Haute Voix et A Chor, le dimanche 11 février.



Les enfants des **Centres de Loisirs Maternels** ont participé à de nombreuses animations pendant les vacances d'hiver : parodie de la Star Academy au CLM de Maillécourt (la Wistitis Académie), Nouvel An chinois et conte du Petit chaperon rouge au CLM des Tchoupy au Centre.

Portes ouvertes dans les **Centres de Loisirs Maternels à Noël** : chants, bonne humeur et bons goûters étaient au rendez-vous !



Elfondurock, le festival des filles qui ont du Buzz... Entre les Ulis et Marcoussis, une étape, salle Jacques Tati le 9 mars, avec un concert ska/reggae.

Le 17 mars, crêpes et danses bretonnes étaient à l'honneur pour le **Fest-noz** de la Saint-Patrick, avec Oskizadem et le Davis Pasquet Group.





"1 mois, 1 exposition"

le hall de la Mairie a accueilli :

- deux expositions simultanées en janvier autour du thème de la nature et du paysage arboré avec **Jean-François Bertrand** et l'association **Clic-Clac Gosses**.
- "Compositions : monotypes informatiques" de **Nimet Deutsch**, en février. La première exposition personnelle, pour cette lauréate régulière du concours d'affiches de l'exposition municipale.
- "Résistance", une exposition de photographies réalisées par **Henry Thurel** et **Frédéric Tonolli** au cours de voyages successifs en Arménie entre 1994 et 2005.

Dans le cadre de l'Année de l'Arménie, le cinéma Jacques Tati a projeté le 6 mars, **deux films documentaires de Frédéric Tonolli**, suivis d'un débat avec le réalisateur.



"Bachi-Bouzouks, Anacoluthé... !"

Pour le centenaire de sa naissance, Hergé était à l'honneur lors de la Dictée d'Orsay, les 9 et 10 février. 360 personnes, scolaires et grand public, sont venus plancher salle Jacques Tati pour cette manifestation, organisée avec l'association "Défense de la langue française". Merci à la banque CIC d'Orsay, qui a offert des stylos à chacun. Les vainqueurs ont remporté des ouvrages offerts par la Mairie et la librairie Nicolas, remis par Marie Lauriat, Maire-adjoint chargé de la Culture. [Liste des gagnants par catégorie sur le site www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr)



Le millionième spectateur du Cinéma Jacques Tati à Orsay

Vendredi 23 février, à 20h30, le cinéma d'Orsay a fêté son millionième visiteur ! En préambule de la diffusion de "La Môme" d'Olivier Dahan, La MJC d'Orsay a remis au chanceux **Mathieu Bonilia** une carte personnelle d'entrée gratuite pour un an au Cinéma d'Orsay, et la Mairie, en partenariat avec Studio Images Pro à Orsay, lui a offert un appareil photo numérique. Une façon de récompenser l'assidu abonné qui a validé la millionième entrée depuis sa création en 1993.

Mathieu Bonilia, l'heureux gagnant entouré de Marie Lauriat, Maire-adjoint chargé de la culture, Marie-Hélène Aubry, François Many, Studio Images Pro, Jérôme Brodier, directeur de la MJC d'Orsay.



© François Many



Attendu par tous les habitants et les commerçants du quartier, le nouveau distributeur automatique de billets est en fonction, inauguré le 15 février dernier avec la Société Générale, partenaire de la ville sur ce projet dynamique. Le même est en discussion pour Mondétour...



© P. Galère - Mairie des Ulis

A l'occasion du 30^e anniversaire de la création de la ville des Ulis, une nouvelle piscine y a été inaugurée le samedi 17 février.

Piscine des Ulis, avenue de l'Aubrac
Tél. : 01 69 07 45 96

Les maux de la spasmophilie

Notre corps nous parle constamment, plus ou moins fort, de ce qu'il ressent ou de ce qu'il comprend des informations venant de l'extérieur ou de l'intérieur.

Les personnes présentant un terrain spasmophile (hypersensibilité à l'environnement) connaissent bien ce langage : crampes, maux de tête, fourmillements, boule dans la gorge, colites, acouphènes, etc.

Pour une meilleure appréhension et maîtrise de ce langage corporel, l'association "Spasmophilie et Sérénité", créée en 1985 à Paris, a récemment ouvert une antenne à Orsay. Elle a déjà proposé plusieurs conférences-débat sur des thèmes divers, notamment l'hyperactivité de l'enfant. A ce sujet, les docteurs Valérie Foussier, endocrinologue, et Birgit Michaux, pédorelaxologue et sophrologue, mènent une étude universitaire en collaboration avec le professeur Rapin de l'université de Bourgogne.

Renseignements :

Spasmophilie et Sérénité

Birgit Michaux

Tél. : 01 69 86 11 37.

Permanence à partir de septembre.

Tél. : 01 69 86 11 37

<http://www.spasmophilie.com>

A tue-tête

L'association "A Tue-tête" propose des cours particuliers de chant sur Orsay, pour amateurs ou professionnels.

Les exercices pratiqués sont variés : vocalise, diction, souffle, relaxation, articulation, rythmique, contrôle du trac et travail sur l'interprétation scénique et vocale.

Renseignements :

06 88 67 80 40

a-tue-tete@hotmail.fr

Cours d'arts martiaux traditionnels vietnamiens

L'association ASCOM (Association Sport et Culture Orsay Mondétour) créée par Guy Nkouka en janvier 2006 et affiliée à la FAMTV (Fédération des arts martiaux traditionnels vietnamiens) propose des cours d'arts martiaux traditionnels vietnamiens (vo co truyen). Le viet vo dao développe la prise de conscience du corps, avec un but : la maîtrise de soi en toutes circonstances.

Les techniques alternent puissance et force, souplesse et esquives. Elles favorisent la connaissance des points vitaux du corps, le contrôle des énergies et le maniement des armes traditionnelles (sabre, épée, bâton). Le viet vo dao suppose également un travail spécifique sur la respiration (le khi'cong) permettant le contrôle de soi avant ou après l'effort. C'est une discipline adaptée à tous, qui peut se pratiquer dès l'âge de 6 ans.

Guy Nkouka, connu sous le nom vietnamien de "Khiem Nghia", est professeur diplômé de la FAMTV et titulaire du Brevet d'éducation sportive.

Cours le dimanche matin de 9h à 12h

au gymnase de l'école primaire de Mondétour (en face du magasin Fly).

Le 1^{er} cours "découverte" est gratuit.

Renseignements : 01 69 28 01 89 - 06 66 48 90 37



ATOOUT'ÂGE : Solidarité intergénérationnelle

Comment répondre partiellement à la pénurie de logements étudiants et lutter contre l'isolement croissant des personnes âgées ? L'association Atout'âge a trouvé la réponse et développe une action de logement intergénérationnel en Ile de France et aujourd'hui sur Orsay. L'idée est ingénieuse : faire

cohabiter un étudiant et une personne âgée dans le cadre d'un échange de services. Tout le processus, du recrutement à la mise en relation en passant par la contractualisation est géré et suivi par Atout'Âge. L'initiative a été largement récompensée en 2006. Retrouvez toutes les informations sur www.atoutage.net. ATOOUT'ÂGE - Tél. 01 47 46 08 64 a.toutage@wanadoo.fr



IL ETAIT UNE FOIS...

Depuis le début 2007, les ateliers Théma proposent aux adultes et adolescents de comprendre et découvrir "L'art de raconter". Animé par Elaine Maité Launé, à partir d'un travail sur les histoires, contes traditionnels et contemporains, cet atelier sera peut-être pour vous l'occasion de révéler vos talents de conteur, voire même d'écrivain.



Passionné de modélisme ?

La nouvelle boutique Orsay Modélisme, située au 9 rue de Paris, est heureuse de vous accueillir pour vous faire découvrir ou redécouvrir la passion du modélisme : voitures télécommandées, hélicoptères ou avions, montage et réparations.

N'hésitez pas à passer la porte du magasin et à poser vos questions sur le monde du modèle réduit.

Le magasin est également en ligne à l'adresse : www.orsaymodelisme.com.

Horaires d'ouverture :

lundi 16h - 19h30,

mardi à samedi 10h - 13h / 15h - 19h30.

Tél. : 01 64 46 36 46

orsaymodelisme@gmail.com

Le distributeur automatique de DVD reste en activité 24/24h, à l'extérieur de la boutique.

MICHELE COIFFURE

Madame Harel vous propose ses services à domicile : coupe, permanente, couleur...
Tél. : 01 60 19 30 11

Le docteur Michel Caillot, **stomatologue**, a changé d'adresse. Son cabinet se trouve désormais au 91 rue de Paris.
Tél. : 01 69 28 66 79.

Pharmacie Dahan, 25 rue de Paris

Tél. : 01 69 28 61 77

La pharmacie DAHAN modifie ses horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 19h45 sans interruption.

Depuis fin 2006, Télé Orsay, boutique de vente, réparation et installation de téléviseurs a fermé ses portes. Pour info, Mr Tronche est désormais joignable au sein de la société **IGNYMAGE**, à Igny. Tél. : 01 69 33 13 05

L'ARUM D'HELENE A ECLOS !

Le magasin de fleurs et de décoration intérieure "Arum d'Hélène" a ouvert ses portes le 3 mars, 7 rue du Docteur Ernest Lauriat.

Ouverture du mardi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 19h30, le samedi de 10h à 19h30 et le dimanche de 9h à 15h. Tél. : 01 69 07 83 86

Vertifolium, un nouveau paysagiste à Orsay

Installé depuis le 1^{er} mars dans la commune, Didier Baldini, diplômé de l'Ecole horticole de Rocheville aux chênes a plus d'une corde à son arc. Avant de proposer ses services aux particuliers, il a travaillé pour un fleuriste de renom, puis en tant que responsable des espaces verts d'une commune.

Chez Vertifolium, vous pouvez faire entretenir votre jardin et votre terrasse ou encore faire appel à l'esprit créatif de Didier Baldini pour les aménager.

Tél. : 01 64 46 46 87

ou 06 61 45 21 01

vertifolium@free.fr



LA TERRASSE au Guichet

Depuis le 1^{er} janvier 2007, Monsieur Albert Sinh, a repris la brasserie La Terrasse, succédant à l'ancienne propriétaire, Madame Beaurenaud. Ouvert du lundi au vendredi de 6h30 à 20h30, le samedi de 7h à 19h30 et le dimanche de 9h à 14h30.

Brasserie-Tabac- Presse
La Terrasse, 2 rue de Versailles
Tél. : 01 69 28 40 85



Pasteis de Nata et Bacalhau...

Depuis début février, dans l'espace couvert du marché du Centre, Monsieur Graça Costa propose tous les vendredis un large éventail de spécialités portugaises.

Commandes et livraisons possibles.

Tél. : 06 70 76 95 96

à noter

numéros de téléphone utiles

Administrations

Standard de l'Hôtel de Ville	01 60 92 80 00
Mél de la Mairie	info@mairie-orsay.fr
Le Maire en direct (appel gratuit)	0 800 091 400
Mairie Annexe de Mondétour	01 69 28 87 45
Préfecture d'Evry	01 69 91 91 91
Sous-préfecture de Palaiseau	01 69 31 96 96
Perception	01 64 86 18 40
Centre des impôts de Palaiseau nord-est	01 69 31 82 00
Centre des impôts de Palaiseau sud-ouest	01 69 31 83 00
Caisse d'Allocations Familiales*	0 820 25 91 10
Sécurité Sociale	0 820 904 125
La Poste d'Orsay	01 64 86 15 90
RATP (3615 RATP)	0 836 687 714
EDF / GDF	0 810 764 993
SIOM - Nouvelles coordonnées	01 64 53 30 00
N° Vert Collecte Sélective	0 800 100 616
SIAHVY	01 69 31 72 10
Office de Tourisme	01 69 28 59 72
Conseil Régional d'Ile-de-France	01 53 85 53 85
Conseil Général de l'Essonne	01 60 91 91 91
CAPS	01 69 35 60 60

Urgences

Pharmacie de garde (appeler le commissariat des Ulis)	01 64 86 17 17
Médecin de garde	01 69 07 47 18
Hôpital d'Orsay	01 69 29 75 75
Centre anti-poison	01 40 05 48 48
Samu	15
Urgences Mains	01 69 10 30 30
Pompiers	18
Police Nationale	17
Commissariat des Ulis	01 64 86 17 17
Bureau de Police d'Orsay	01 64 86 11 66
Police Municipale	01 64 46 00 00
Gendarmerie	01 60 19 32 32

Social

SOS Amitié	0 820 066 066
SOS Suicide	01 40 50 34 34
Violence conjugale femmes battues**	39 19 ou 17
SOS Enfance maltraitée	0 800 054 141
Sida Info Service	0 800 840 800
Drogue Info Service	113
Aide à domicile	01 69 07 23 62
Allo Service Public	39 39

* Nouvelle adresse postale : CAF de l'Essonne - 91032 Evry Cedex

** Numéro accessible du lundi au samedi de 8h à 22h et les jours fériés de 10h à 20h

Crèches

Crèche collective du Parc	01 60 92 80 10
Crèche collective La Farandole	01 69 07 74 24
Crèche familiale	01 64 46 70 39
Centre de la Petite Enfance de Mondétour "Petit Prince"	01 60 92 39 60
Halte-garderie "Boîte à Coucou"	01 60 92 80 15
Crèche parentale Trot'menu	01 69 28 38 32

Centres de loisirs

Quartier du Centre	01 64 46 29 01
Quartier de Mondétour	01 69 28 83 06
Quartier de Maillecourt	01 60 10 43 58
Quartier du Guichet	01 69 28 82 95
CESFO (secrétariat)	01 69 15 55 33 ou 01 69 15 65 96

Établissements d'enseignement

École Maternelle du Centre	01 69 28 64 23
École Maternelle du Guichet	01 69 28 57 97
École Maternelle de Maillecourt	01 60 10 06 29
École Maternelle de Mondétour	01 69 07 30 88
École Primaire du Centre	01 69 28 57 99
École Primaire du Guichet	01 60 10 45 61
École Primaire de Mondétour	01 69 07 25 38
Collège Alexander Fleming	01 69 28 68 80
Collège Alain-Fournier	01 69 31 24 00
Collège de Mondétour (les Ulis)	01 69 07 27 77
Lycée Blaise Pascal	01 64 86 16 00
École Ste Suzanne (maternelle et primaire)	01 69 28 42 51
Cours Secondaire d'Orsay (secrétariat)	01 69 28 43 72
Faculté d'Orsay (secrétariat)	01 69 15 67 50
Ecole Nationale de Musique et de Danse	01 69 28 72 07

Bibliothèques/Discothèque d'Orsay

Bibliothèque du Centre	01 60 92 81 70
Bibliothèque du Guichet	01 64 46 16 39
Bibliothèque de Mondétour	01 64 46 58 06
Discothèque	01 60 92 81 71

Espace Jeunes Multimédia

Service Jeunesse / BIJ	01 60 92 58 85
------------------------	----------------

→ PERMIS DE DÉMOLIR

M. et Mme Petiroi Jean, 181 avenue des Bleuets, démolition d'un bâtiment vétuste, accordé le 27/11/2006 M. Lambourg Jean-Yves, 19 bis rue Georges Clémenceau, démolition d'un garage, accordé le 08/12/2006

→ DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

Mme Pierquet Christian, 5 rue des Roitelets, pose de panneaux solaires, accordé le 13/11/2006 M. Madore John, 14 avenue du Grand Mesnil, création d'une terrasse, accordé le 13/11/2006 M. et Mme Bardy Claude, 4 avenue St Jean de Beaugard, édification d'une clôture, accordé le 13/11/2006 M. Knudsen Guy, 26 avenue des Cottages, agrandissement d'une antenne, accordé le 13/11/2006 M. Loriot Daniel, 30 rue du Ruisseau, édification d'une clôture, accordé le 13/11/2006 Faculté des Sciences, Mme Bersellini, 15 rue Georges Clémenceau, modification de l'aspect extérieur, accordé le 15/11/2006 Mme Bonnet épouse Guibert, 21 rue de Montlhéry, édification d'un abri voiture, accordé le 21/11/2006 M. Godard Christophe, 16 impasse de Verdun, pose de panneaux solaires, accordé le 21/11/2006 M. Da Costa Amadeu, 104 avenue des Hirondelles, modification de la façade, accordé le 21/11/2006, Faculté des Sciences Mme Bersellini, 15 rue Georges Clémenceau, modification de la façade, accordé le 04/12/2006 CAPS, M. Lamy François, 35 boulevard

Dubreuil, modifications extérieures d'un local à usage d'activité, accordé le 06/12/2006 M. Kaci David, 9 impasse des Planches, édification d'une clôture, accordé le 13/12/2006, Mme Camborde Françoise, 3 rue Verrier, création d'une pharmacie, refusé le 14/12/2006 Faculté des Sciences Mme Bersellini, 15 rue Georges Clémenceau, réaménagement d'une pièce, accordé le 18/12/2006 M. D'Almeida Sylvain, 32 rue du Ruisseau, édification d'une clôture, accordé le 18/12/2006 M. Maugis Pascal, 22 rue Marc Godard, pose de vélux, accordé le 03/01/2007 M. Bichet Jean-François, 39 avenue Saint Laurent, pose de châssis de toit, accordé le 03/01/2007 M. et Mme Lacoste Bernard, 43 avenue des Pierrots, création d'une véranda, accordé le 11/01/2007 M. Louis Claude, 5 allée de Chiraz, création d'une véranda, accordé le 15/01/2007 M. Jullien Richard, 8 avenue Parrat, édification d'un abri de jardin, accordé le 15/01/2007 M. Valade Guillaume, 13 rue Louis Scocard, modification de la façade, accordé le 15/01/2007 M. Savinelli Patrick, 37 avenue des Cottages, changement de fenêtres, accordé le 15/01/2007 M. Rougetet Michel, 17 quater avenue du Maréchal Joffre, remplacement bardage, accordé le 15/01/2007 M. Bonnet Laurent, 12 avenue de Bures, édification d'une clôture, accordé le 15/01/2007 Mission Franciscaines de la Clarté Dieu, M. Tulasne Dominique, 95 rue de Paris, modification de l'aspect extérieur, accordé le 22/01/2007 M. Chameau Pierre, 50 avenue de l'Epi d'Or, édification d'une clôture, accordé le 24/01/2007.

→ PERMIS DE CONSTRUIRE

M. et Mme Senellart Jean, 16 avenue St Jean de Beaugard, extension d'un pavillon, refusé le 17/11/2006 M. Poirier Jean-Luc, 4 ter rue de Montlhéry, édification d'un pavillon, refusé le 20/11/2006 M. et Mme Calzada Rémi, 38 rue de La Prairie des Iles, extension d'un pavillon, accordé le 22/11/2006 M. et Mme Castelao Féliciano, 20 boulevard de Mondétour, extension d'un pavillon, accordé le 27/11/2006 M. et Mme Zemschoff Pierre, 3 bis allée des Planches, édification d'une véranda, accordé le 29/11/2006, M. et Mme Ollé Christophe, 20 avenue des Fauvettes, extension d'un pavillon, accordé le 14/12/2006 M. et Mme Petiroi Jean, 181 avenue des Bleuets, édification d'un pavillon, accordé le 14/12/2006 M. Choppe Yannick, 12 rue Christine, édification d'un pavillon, accordé le 14/12/2006 M. et Mme Tostin Jean-Claude, 62 rue de Lozère, suppression d'une fenêtre, accordé le 12/01/2007 M. et Mme Michalsky Marek, 27 rue Aristide Briand, édification d'un pavillon, accordé le 23/01/2007 Société Difen, Mme Campargue Jacqueline, 24 rue Charles de Gaulle, changement de destination des locaux, accordé le 25/01/2007 M. Croix Christian, 5 rue de la Troche, extension d'un pavillon, accordé le 25/01/2007 M. et Mme Canet Jean-Paul, 37 avenue de l'Esterel, extension d'un pavillon, accordé le 26/01/2007 M. Lambourg Jean-Yves, 19 bis rue Georges Clémenceau, extension d'un pavillon, accordé le 26/01/2007 M. et Mme Maire Marc, 2 rue Racine, édification d'un pavillon, accordé le 01/02/2007.

NAISSANCES

Tiago Zeferino le 18 décembre / Mamadou Soukouna le 18 décembre / Elyne Sutter le 21 décembre / Alexandra Lokhov le 21 décembre / Tara Saadoune le 22 décembre / Olivia Fourmentel le 28 décembre / Elsa Mergaert le 31 décembre / Thais Vachon le 31 décembre / Manoé Derouelle le 1^{er} janvier / Ali Choua le 5 janvier / Julien Joly le 6 janvier / Jade Maunoury le 6 janvier / Noam Pieve le 7 janvier / Constance Vallois le 7 janvier / Toscane Dodu-Clauvelin le 8 janvier / Enzo De Melo-Pereira le 9 janvier / Hermione Varin le 10 janvier / Titouan Troussier le 10 janvier / Noémia Rabenjamina le 10 janvier / Aliyah M'Boj le 11 janvier / Maud Fernandes le 13 janvier / Armel David le 12 février / Keryann Savidand le 19 février / Melky Savidand le 19 février / Zakaria Heus le 21 février / Quentin Person le 23 février / Léana Colleu le 23 février / Mattéo Bésamat le 24 février / Victoire Perrin le 28 février / Sébastien Berger le 7 mars / Camille Le Maire le 8 mars / Alix Le Maire le 8 mars / Louca Custodio le 11 mars / Artemy Smirnov le 11 mars / Clarisse Jubé le 13 mars.

MARIAGES

Adel Ben Atia et Ghaliya Sagur le 10 février.

DÉCÈS

Judith Wittenberg le 28 Novembre / Geneviève Maaouia le 8 décembre / Marie Piton le 21 décembre / Ngoc Ho Thi le 24 décembre / Raymonde Jond-Necand le 27 décembre / Farzaneh Hosseni Teherani le 4 janvier / Annick de Cuyper le 15 janvier / Madeleine Abot le 15 janvier / Jean-Pierre Le Garreres le 16 janvier / Augustine Vellard le 20 janvier / Caterina Pillot le 29 janvier /

Roger Lалуque le 1^{er} février / Arlette Rigonaud le 4 Février / Christian Chauvet le 9 février / Clémence Léger le 19 février / Gilberte Voltz le 20 février / Andréa Pilot le 22 février / Patrice Duvic le 25 février / David Bensoussan le 3 mars / Amar Ziane le 5 mars / Roland Ribiere le 7 mars / Eugène Chevalier le 13 mars.

Arlette Rigonaud est décédée le 4 février, à l'âge de 88 ans. Résidente pendant de nombreuses années du quartier de Mondétour, elle y tenait une teinturerie. Commerçante très appréciée et toujours très discrète, elle a participé activement à l'association des Amis de Mondétour, dont elle fut Présidente d'honneur à partir de 1992. A sa famille, la municipalité présente ses plus sincères condoléances.

Etat des naissances, mariages et décès, enregistrés à Orsay et concernant les Orcéens sur les six dernières années.

Années	Naissances	Mariages	Décès
2001	160	59	103
2002	143	59	93
2003	159	63	98
2004	172	64	84
2005	183	55	105
2006	165	49	87

prochain conseil municipal

lundi 25 juin 2007

à 20h30, Salle du Conseil Municipal

pour plus de précisions, vous pouvez consulter le compte-rendu succinct du Conseil municipal sur notre site Internet : www.mairie-orsay.fr

Séance du 5 février 2007

Extraits du compte-rendu

→ Intercommunalité

• Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées sur :

- La politique de la ville
- Les équipements culturels d'intérêt communautaire
- La méthode d'évaluation de la charge transférée dans le cadre de la compétence voirie communautaire.

Le Conseil Municipal se prononce contre ce dernier point.

→ Finances

- Débat d'orientations budgétaires
- Location des salles municipales : facturation des dégâts
- Subvention exceptionnelle au Centre Communal d'Action Sociale
- Demande de subvention exceptionnelle au titre des crédits "réserve parlementaire"

→ Services Techniques

- Participation pour le raccordement à l'égoût pour l'année 2007
- Approbation du plan d'aménagement des espaces forestiers de la commune
- Commission communale consultative d'accessibilité - Création et désignation des membres

→ Marchés Publics

- Autorisation donnée au Maire de signer l'acte d'engagement relatif aux travaux de réaménagement de la place Guaydier et de ses abords
- Autorisation donnée au Maire de signer un avenant n°1 au marché n°15/06 relatif aux travaux de réaménagement du lac du Mail, de ses abords et d'une partie de la rue de l'Yvette
- Autorisation donnée au Maire de signer un avenant n°1 au marché d'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux

→ Scolaire

- Semaine de la famille - Demandes de subventions
- Prestation de service ordinaire des centres de loisirs sans hébergement - Demande de subvention

→ Petite Enfance

- Modifications de l'annexe n°1 du règlement intérieur des crèches collectives

→ Culture

- Inventaire des œuvres d'art de la commune
- Année de l'Arménie - Demandes de subventions
- Fête de la science - Demandes de subventions
- Remplacement des moquettes et des bandes lumineuses de sécurité du cinéma Jacques Tati - Demande de subvention

Séance du 12 mars 2007

Extraits du compte-rendu

→ Finances

- Fixation des taux d'imposition pour l'année 2007
- Quitus - Syndicat Intercommunal pour l'Équipement de la Vallée de l'Yvette et de la Bièvre
- Budget primitif Ville - Exercice 2007
- Vote des subventions aux associations - Exercice 2007
- Convention de subvention - Club Athlétique Orsay Rugby Club
- Subvention versée dans le cadre de la délégation de service public de l'exploitation et la gestion des salles de cinéma Jacques Tati
- Vote des impositions à comprendre dans les rôles généraux de l'exercice 2007
- Budget primitif Assainissement - Exercice 2007
- Droits de place des marchés d'approvisionnement
- Adhésion à l'Association des villes universitaires de France

→ Services Techniques

- Avis sur le projet de périmètre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Bièvre (SAGE)

→ Urbanisme

- Constat de déclassement du domaine public d'une emprise communale de 21 m² sur la parcelle AH n°390 sise rue du Guichet

→ Scolaire

- Convention avec la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay pour la mise à disposition d'un intervenant musical en milieu scolaire à Orsay

→ Culture

- Tarification des salles mises à la disposition de la CAPS dans le cadre des activités de l'ENMD

→ Jeunesse

- Règlement intérieur accueil jeunes
- Fonctionnement accueil jeunes
- Opération sac ados - demande de subvention au Conseil général de l'Essonne

→ Sports

- Semaine de la famille : deuxième édition de la course "l'Orcéenne".

Extinction des feux

L'arrêté préfectoral du 30 juillet 1974 indique que "pendant la période allant du 1^{er} mars au 30 septembre de chaque année, il est interdit de porter ou d'allumer du feu à moins de 200m des bois, forêts, plantations et reboisement".

Par ailleurs, l'article 84 du

règlement sanitaire départemental précise que "le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet est interdit". Les feux de jardin ne sont donc pas autorisés, vos déchets verts étant ramassés une fois par semaine par le SIOM. (calendrier de collecte personnalisé sur www.siom.fr)

MERCI AUX BENEVOLES & AVIS AUX AMATEURS !

Depuis début 2007, la distribution de votre magazine municipal est assurée majoritairement par les bénévoles des Amis de Mondétour et de l'Association des Retraités d'Orsay (le complément par des agents de la mairie). Si vous souhaitez proposer votre aide précieuse pour cette distribution, n'hésitez pas à nous contacter au 01 60 92 80 27.

Reconnaissance officielle de la section internationale anglophone du collège de Buc

Jusqu'à présent expérimentale, cette section, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, est aujourd'hui officiellement reconnue pour l'obtention du diplôme national du brevet, option internationale.

Les classes de seconde à la terminale sont assurées par le lycée franco-allemand, en vue du baccalauréat international option britannique.

Les élèves, bilingues français/anglais, bénéficient en plus des enseignements

du programme officiel, de cours spécialisés dispensés par des professeurs britanniques.

La section est publique et le taux de réussite est de 100 % ! Le test d'entrée pour 2007/2008 aura lieu début avril.

Pré-inscriptions et renseignements :
<http://www.ac-versailles.fr/etabliss/clg-lutherking-buc>
 Tél. : 01 39 56 47 48.

Ouverture de la maison médicale de garde à Orsay



Entretien avec le Dr Frédéric Bonnier, l'un des quatre médecins généralistes à l'origine du projet, avec les Dr Eric Lefort, Pierre-Yves Letellier et Pascal Charbonnel.

En quoi consiste cette Maison Médicale de Garde (MMG) ?

F.B : L'idée, avec l'aide de la CAPS et de la mairie d'Orsay, est d'instaurer une permanence de médecine générale d'urgence les week-end et jours fériés. Dans notre jargon cela s'appelle la "permanence des soins", et c'est souhaité par le Conseil de l'ordre des médecins. Il nous a fallu quatre ans pour monter le projet.

L'objectif est de désengorger les urgences du Centre Hospitalier d'Orsay, en traitant les problèmes de médecine générale, et de compléter l'action de SOS Médecins, qui ne peut pas toujours se déplacer aux quatre coins de l'ouest essonnien.

Concrètement, comment cela fonctionne ?

F.B : la MMG concerne tout l'ouest essonnien : un découpage préfectoral qui compte 27 villes, soit 180 000 habitants. A partir de mai, de un à trois médecins seront présents chaque week-end et jour férié (uniquement en journée) pour accueillir les patients. Pour se rendre à la Maison de Garde, il faudra au préalable **composer le 15 afin de convenir d'un rendez-vous**. Les 130 généralistes des 27 villes concernées se relaieront chaque semaine.

Maison Médicale de Garde
 35 bd Dubreuil (en face de la gare Orsay-Ville)

Horaires d'ouvertures :
 samedi de 15h à 19h, dimanche de 9h à 12 h et de 14h à 19 h.
 Ouvert tous les jours fériés

Orsay Fleuri, participez !

Le concours 2007 des maisons, balcons et commerces fleuris d'Orsay sera lancé en juin et juillet. Les bulletins d'inscription seront disponibles à l'accueil de la mairie, sur notre site Internet et dans l'agenda de mai. Participez, fleurissez !

Clôture des inscriptions le 31 mai.
Renseignements
 Tél. : 01 60 92 81 01
espacesverts@mairie-orsay.fr

VOUS SOUHAITEZ FAIRE GARDER VOS ENFANTS ?

Depuis janvier 2007, Mme Isabelle Soun, créatrice d'I.S.M.S Babychou Services Essonne, propose à Orsay un nouveau service de garde à domicile pour vos enfants de 0 à 12 ans. Babychou Services, à Paris depuis 1997, est déjà une référence incontournable en la matière. Babychou Essonne vous apporte des solutions souples et réactives avec un souci permanent de qualité (processus de recrutement agréé).

Babychou Services Essonne, 20 rue André Maginot
 Tél. : 01 69 28 01 23 ou 06 81 89 41 77
babychouessonne@free.fr - www.babychou.com
 Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 18h30

THÉÂTRE

"Tita-Lou"

Compagnie de L'Empreinté

vendredi 6 et samedi 7 avril à 20h30 - dimanche 8 avril à 17h

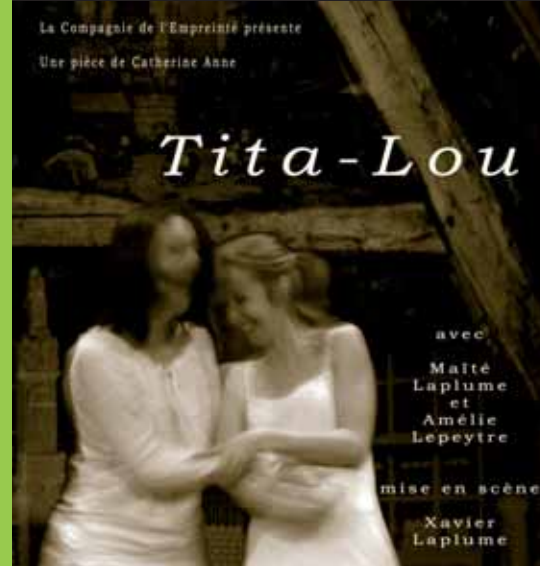
"Une frite dans le sucre"

Compagnie La Trappe

samedi 7 avril à 18h - dimanche 8 avril à 15h

Salle Jacques Tati

Réservations : office de tourisme 01 69 28 59 72
lempreinte@gmail.com



CONCERT SKA/ROCK

Joke/La Scaña de Domingo
Djmawi Africa

samedi 28 avril - 20 h

Salle Jacques Tati

Plein tarif 12 € et tarif réduit 10 €

Réservations : MJC Jacques tati

Tél. : 01 69 28 83 16 - info@mjc.org.fr



FOIRE À TOUT MONDÉTOUR

dimanche 29 avril - de 9h à 19h

Boulevard de Mondétour

FOIRE À TOUT CENTRE

dimanche 24 juin - de 9h à 18h

Centre Ville

Organisée par l'OMAF
et le service des fêtes

Renseignements :

01 60 92 80 00 / 80 22

FÊTE DES FLEURS

samedi 12 et dimanche 13 mai

Place Guyadier, Mondétour

Renseignements :

Amis de Mondétour 01 69 28 59 51



EXPOSITION

"Orsay à l'aube du III^e millénaire"

du mercredi 2 au mercredi 9 mai

La Bouvêche

Entrée libre Renseignements : Chloé 01 69 28 29 47

FÊTE CHAMPÊTRE DE VILTAIN

samedi 2 et dimanche 3 juin

Ferme de Viltain - Jouy en Josas

Tél. : 01 69 28 45 95

Organisée par le Rotary Club

FÊTES DES ÉCOLES

Maternelle de Maillecourt
samedi 16 juin

Groupe scolaire du Centre
vendredi 22 juin

Groupe scolaire du Guichet
samedi 30 juin

Groupe scolaire de Mondétour
samedi 30 juin

gospel, chorales vendredi 15, dimanche 17 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE jeudi 21 juin

Service culture Tél. : 01 60 92 80 36 / 28 - culture@mairie-orsay.fr

FÊTE DE LA ROSIÈRE dimanche 24 juin de 9h à 18 h
Centre Ville

OMAF et le service des fêtes Tél 01 60 92 80 00 / 80 22

FEUX DE LA ST-JEAN samedi 30 juin à partir de 17h

MJC 01 69 28 70 33 - info@mjc.org.fr

les fêtes d'Orsay